

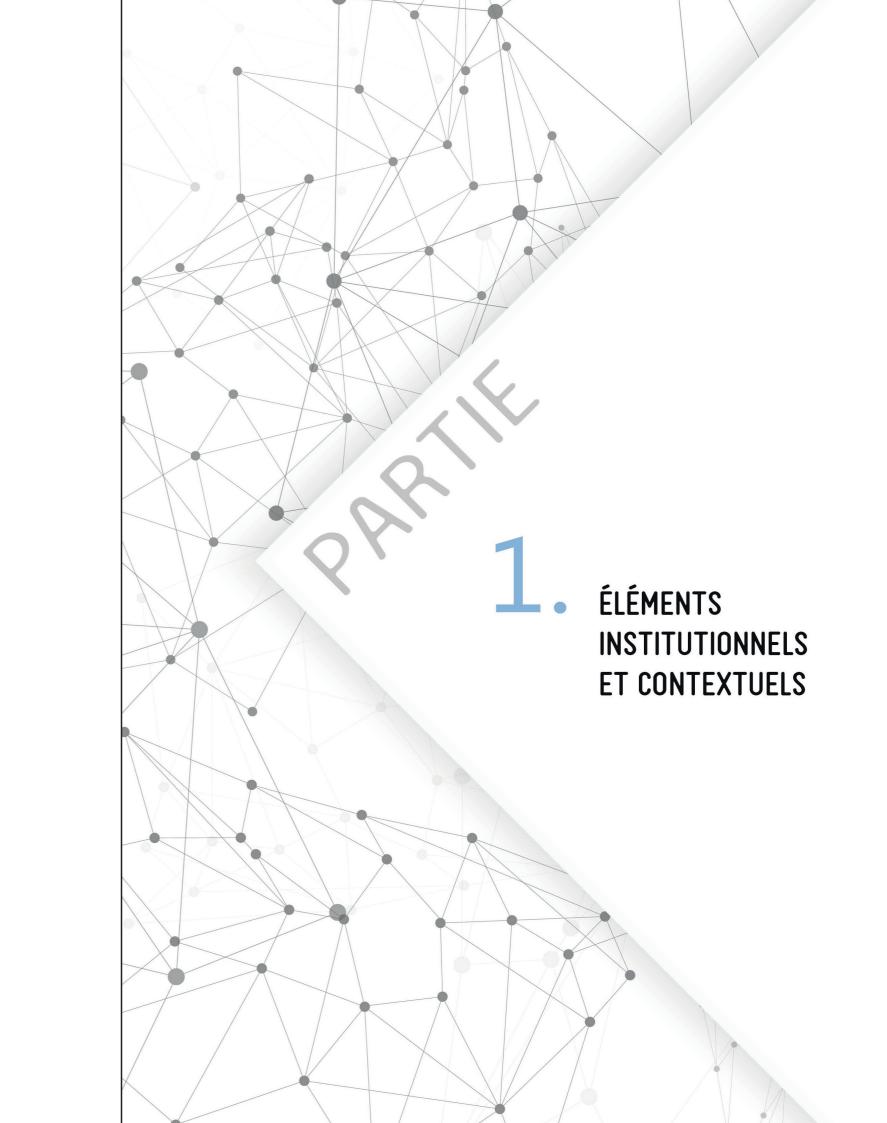
DOSSIER DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU CENTRE CULTUREL DE FLOREFFE

Références légales : du décret du 21 novembre 2013 et son arrêté d'exécution du 24 avril 2014.

TABLE DES MATIÈRES

 ÉLÉMENTS 	INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS	6
1.1	Identification du Centre Culturel	6
1.2	Reconnaissance sollicitée	7
1.3.1 1.3.2	PREMIERS ÉLÉMENTS DE CONTEXTE Présentation du Centre Culturel Un peu d'histoire Floreffe, en bref	7
1.4.1 1.4.2	Composition des instances Assemblée Générale Conseil d'Administration Comité de Gestion	11
1.5	Composition du Conseil d'Orientation	12
1.6	Composition de l'équipe professionnelle	14
2. RAPPORT	D'AUTO-ÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE	18
2.2 2.2.1 2.2.2 2.2.3	MODALITÉS DE L'ÉVALUATION : PARTICIPANTS, MÉTHODES EMPLOYÉES RÉSULTATS DE L'ACTION CULTURELLE De 2009 à 2014 : Des objectifs du premier contrat-programme au renouvellement Pour la période 2015 – 2017 Les publics, les acteurs, les partenaires Les capitaux du Centre Culturel	18 19
	Conclusions de l'autoévaluation : AFOM - Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces	38
\	DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE	42
3.1	MÉTHODOLOGIE	42
3.2.1 3.2.2 3.2.3 3.2.4 3.2.5 3.2.6 3.2.7	Les DONNÉES FROIDES Sa géographie et sa physionomie Sa population Son réseau scolaire dense Son dynamisme associatif Floreffe, terre d'artistes Son patrimoine exceptionnel Ses infrastructures Sa mobilité	44
3.3	AFOM - ATOUTS, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES DU TERRITOIRE	54
3.4.2	Données chaudes - La Participation Citoyenne Introduction Démarches d'interrogation - participation citoyenne L'analyse des vécus	55

	Conclusions de l'analyse partagée Synthèse des points de vue	69
4. LES ENJE	JX	76
4.1.1	DENTIFIER, HIÉRARCHISER ET FORMULER LES ENJEUX. QUELLE MÉTHODOLOGIE ? La carte mentale La formulation des enjeux	76
4.2 FO	Enjeux retenus, dimensions culturelles & renforcement des	79
	Enjeu 1 Enjeu 2	
	Validation des enjeux	81
5. PROJET D	'ACTION CULTURELLE	84
5.1	M ÉTHODOLOGIE	84
5.2	DENTIFICATION DES DIMENSIONS CULTURELLES ET TRADUCTION	85
	EN OBJECTIFS Sur l'Enjeu 1 " Patrimoine " Sur l'Enjeu 2 " Les jeunes, et les ados en particulier "	
5.3.2 5.3.3	OPÉRATIONS CULTURELLES AU SERVICE DES ENJEUX RETENUS " HORS DU PLAC'ART " " EN SAMBRE COMMUNE " Technozone #Culture ou quoi ?	87
5.4	ÎMPACT VISÉ PAR LE PROJET D'ACTION CULTURELLE SUR L'EXERCICE DU DROIT À LA CULTURE	97
5.5	Echelonnement des opérations culturelles et mise en oeuvre	98
5.6	Thématique transversale : L'inclusion	101
5.7	Autoévaluation continue	102
	Sur quoi portera l'autoévaluation ? Qui va évaluer ?	
	Quand évaluer ?	
5.7.4	Quelle méthode allons-nous utiliser ?	
6. RESSOUR	CES ET MOYENS	108
6.1	COMPTES ET BILAN 2014, 2015, 2016 ET 2017	108
6.2	Contributions directes et indirectes de la Commune et de la Province	110
6.3	Autres subsides	112
6.4	Plan financier 2020 - 2024	112
7. REMERCIE	MENTS	115



1. ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS

1.1 Dentification du Centre Culturel

Dénomination : Centre Culturel de Floreffe asbl



Adresse du siège social du Centre Culturel

Chemin privé n° 1 à 5150 Floreffe (Franière) info@centreculturelfloreffe.be 081/45.13.46

Sites Web

www.centreculturelfloreffe.be + www.floreffe-expo.be

Communes composant le territoire d'implantation du Centre

Le Centre Culturel de Floreffe couvre les différents villages de l'entité floreffoise. La commune de Floreffe est issue du regroupement de quatre anciennes communes, opéré lors de la fusion des communes. Elle se compose de deux centres d'habitat, Floreffe et Franière, qui présentent un profil plus urbain et de quatre villages : Floriffoux, Soye, Buzet et Sovimont. Quatre hameaux complètent le tissu bâti de l'entité : Lakisse, Jodion, Trémouroux et Deminche. Les communes limitrophes de Floreffe sont au nord et à l'est, Namur, au sud, Profondeville et Fosses-La-Ville et à l'ouest Jemeppe-sur-Sambre.

Personne assurant la direction du Centre Culturel

Didier Delannoy, Animateur-Directeur Chemin privé n° 1 à 5150 Floreffe (Franière) didier@centreculturelfloreffe.be 0496/38.29.42

Numéro ONSS / Numéro d'entreprise : 456.776.661

Statuts de l'ASBL >> Annexe 1

N° de compte en banque : BE 60 0682 3567 55 70

1.2 Reconnaissance solicitée

Le Centre Culturel de Floreffe introduit une demande de reconnaissance en action culturelle générale selon les critères de l'art 9. Section 1 du décret du 13 novembre 2013, sur son territoire d'implantation qu'est la commune de Floreffe. La commune de Jemeppe-Sur-Sambre, jouxtant le territoire floreffois a été contactée, mais n'a pas souhaité intégrer le processus d'extension de territoire.

1.3 Premiers éléments de contexte

1.3.1 -- PRÉSENTATION DU CENTRE CULTUREL DE FLOREFFE

Le 15 septembre 1995, après plus de 20 ans sous forme d'association de fait soutenue par la commune, le conseil culturel de Floreffe se constitue en asbl, dont les statuts précisent les missions de « développement communautaire, d'organisation d'activités culturelles et de soutien aux associations locales ».

Jusqu'en 2002, année de l'engagement d'une animatrice – directrice à temps plein, les activités ne manquent pas : expositions d'artistes locaux, concerts, diffusion théâtrale, stages, animations, ...

Avec l'engagement de l'animatrice - directrice, l'augmentation des subsides communaux

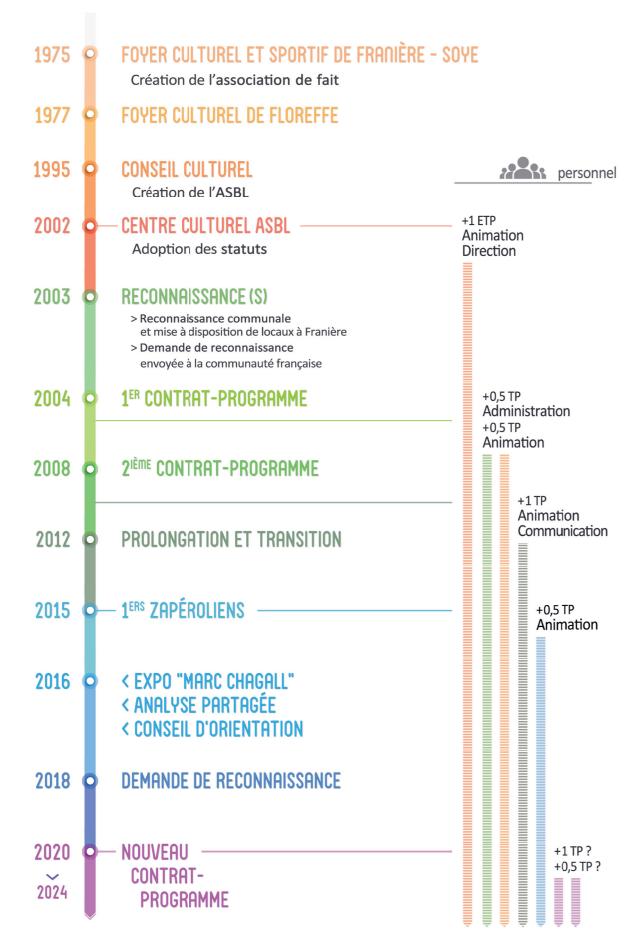
de 50.000 Bef à 50.000 euros, et la mise à disposition de matériel et de locaux, les conditions sont favorables au développement des activités de l'association qui deviendra officiellement *Centre Culturel de Floreffe* à l'issue de l'Assemblée Générale du 8 avril 2003. Le Centre Culturel sera reconnu officiellement par la Communauté Française en 2004. Depuis, le personnel s'est étoffé, et ses missions et actions fortement renforcées.

Les contrats-programmes successifs ont installé durablement le Centre culturel au cœur de la vie culturelle floreffoise et son action rayonne en dehors du territoire de la commune.

Aujourd'hui, le Centre culturel c'est :

- O Une **équipe** composée de quatre personnes qui travaillent toutes à temps partiel, à l'exception de l'animateur directeur
- Une diffusion mensuelle proposant des spectacles accessibles et diversifiés pour tous les publics
- O Une belle offre de stages créatifs et un atelier Impro-Ado
- Un soutien aux artistes locaux
- O Un **espace** convivial d'expression, de débat et de réflexion

1.3.2 — UN PEU D'HISTOIRE



Le siège social du Centre Culturel est situé à Franière, Chemin Privé, 1. Le Centre Culturel partage, avec la bibliothèque communale et le service d'accueil extra-scolaire (AES), le château de Franière, ancienne demeure du directeur de la glacerie Saint-Gobain, fermée définitivement en 1993.

Occupation permanente

- O Au **rez-de-chaussée** : une salle de 15m2 affectée à l'équipe opérationnelle et à l'accueil, une cuisine équipée et un WC.
- O Au **1er étage** : deux salles affectées à l'équipe opérationnelle et de direction, et de manière plus occasionnelle, une salle plus importante d'environ 50m2 lors de réunions ou en période de stage.
- O Au **2ème étage** : des greniers aménagés.
- Le parc du Centre Culturel est aussi utilisé lors des stages et pour des manifestations ponctuelles (ateliers de street art, concerts, animations,...).

Les locaux sont mis à disposition par la Commune de Floreffe, tout comme la salle communale dans laquelle le Centre Culturel organise ses spectacles. La salle est située dans le centre de Floreffe, Rue Joseph Piret, 7. Elle peut accueillir 200 personnes et comprend une scène à l'Italienne, un local destiné aux loges (avec sanitaires), une cuisine professionnelle, un bar et des sanitaires publics.

Afin d'organiser ses manifestations, le CCF peut aussi compter sur la salle du Landoir de l'Abbaye de Floreffe (expositions d'artistes) et sur l'église abbatiale (expositions plus prestigieuses, concerts,...). L'occupation de

l'église abbatiale est régie par une convention qui lie la Commune de Floreffe, le Bureau Administratif du Séminaire, la Région Wallonne, l'asbl Floreffe-Histoire & Culture et le Centre Culturel.

Enfin, depuis septembre 2018, le Centre Culturel prend en charge la gestion et l'occupation de l'ancien presbytère de l'abbaye converti en « maison de la musique » de Floreffe. Inaugurée le 11 novembre 2017, elle sera occupée par l'école de musique, l'harmonie Saint-Charles mais servira également de lieu polyvalent où les artistes locaux pourront exposer.

>> Annexe 2

Plan du Centre Culturel de Franière

Plan de la salle communale

Plan de l'église abbatiale

Plan de la Maison de la Musique

1.3.3 — FLOREFFE, EN BREF

Carte d'identité

Nom : Floreffe Province de Namur Issu de la fusion des anciennes communes de Soye, Floreffe, Franière et Floriffoux

Population: 8.110 habitants



Population jeune comparée aux communes limitrophes > densité du réseau scolaire

Indicateurs économiques favorables

> public plus « exigeant » et plus mobile



Commune traversée par la Sambre, par la RN 90, la N958, par la ligne de train Namur-Charleroi

> Paysage morcelé



1.4 Composition des instances

1.4.1 — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

	Représentant	ASSOCIATION	VILLE
1	André Bodson	Conseil Communal	Floreffe
2	Michel Barbier	Conseil Communal	Floreffe
3	Geltrude Dezan	Conseil Communal	Floriffoux
4	Delphine Monnoyer	Conseil Communal	Soye
5	Dominique Gilkinet	Conseil Communal	Floriffoux
6	Anne Romainville	Conseil Communal	Floriffoux
7	Claire Kips	Conseil Communal	Franière
8	Suzy Remy	Province de Namur	Floreffe
9	Cédric Pirnay	Province de Namur	Floreffe
10	Sandhya Katara	Association de parents de l'école de Soye	Soye
11	André Brouwers	Bibliothèque de Floreffe Centre	Floreffe
12	Jules Ernoux	Comité Solidarité Floreffe - Palestine	Franière
13	Marie-Louise Kips	Doumka	Franière
14	Jean-Pierre Doumont	Ecole de Musique	Floreffe
15	Françoise Libertiaux	Femmes Prévoyantes Socialiste de Soye	Floriffoux
16	Joseph Zanussi	Harmonie Royale Saint Charles	Soye
17	Marie-Françoise Baudson	Initiative Nature	Floreffe
18	Jules D'Alvise > Président	Comité de jumelage Prata - Floreffe	Franière
19	Marcel Lambiotte	Les Bolongs	Floreffe
20	Claudine Demanet	Ligue des Familles	Soye
21	Jean-Philippe Dave	Office du Tourisme	Floreffe
22	Elisabeth Emond > Secrétaire	Vitis Florès	Floreffe
23	Théo Wareigne	Société d'Aquariophilie Wallonne	Franière
24	Jean-Marie Jouniaux	Syndicat d'initiative de Soye	Soye
25	Jacques Nolard	Centre Historique Inter-Police	Biesmes
26	Jean-Claude Mathieu > Vice-Président	Présence et action culturelles	Floreffe
27	Joseph Bodson	Société Royale des Ecrivains de Wallonie	Bruxelles
28	Nadine Philippart > Trésorière	Les Floriffo-Liens	Soye
29	Pascal Lesire	Les Canaillous Floreffois	Franière
30	Céline Lesire	Compagnie des zouaves st pierre & paul	Franière
31	Anne Moulin	ACRF – Femmes en milieu rural	Floriffoux
32	Sonia Franchomme	Unité scoute de Floreffe	Soye
33	Donatienne de Ruette	Les Compagons des prés asbl	Floreffe
34	Colette Blerot	Paysans Artisans ASBL	Floreffe
35	Jean-Pierre Mouton	Floreffe jazz orchestra	Floreffe
36	Paulette Van Aelst		Floreffe
37	Heike Tiede		Floreffe
38	Christiane Pollet		Floreffe
39	Emmanuel Lefebvre		Floriffoux
40	Anita Lepape		Franière
41	Nathalie Leroy		Soye
42	Christel Wilput		Franière

1.4.2 — CONSEIL D'ADMINISTRATION

	REPRÉSENTANT	ASSOCIATION	VILLE
1	Jules D'Alvise > Président	Comité de jumelage Prata - Floreffe	Franière
2	Jules Ernoux	Comité Solidarité Floreffe-Palestine	Franière
3	Michel Barbier	Conseil Communal	Floreffe
4	André Bodson	Conseil Communal	Floreffe
5	Geltrude Dezan	Conseil Communal	Floriffoux
6	Dominique Gilkinet	Conseil Communal	Floriffoux
7	Delphine Monnoyer	Conseil Communal	Soye
8	Anne Romainville	Conseil Communal	Floriffoux
9	Claire Kips	Conseil Communal	Franière
10	Jean-Pierre Doumont	Ecole de Musique	Floreffe
11	Françoise Libertiaux	Femmes Prévoyantes Socialistes de Soye	Floriffoux
12	Pascal Lesire	Les Canaillous Floreffois	Franière
13	Nadine Philippart > <i>Trésorière</i>	Les Floriffoliens	Soye
14	Claudine Demanet	Ligue des familles	Soye
15	Jean-Claude Mathieu > Vice-Président	Présence et action culturelles	Franière
16	Cédric Pirnay	Province de Namur	Floreffe
17	Suzy Remy	Province de Namur	Floreffe
18	Elisabeth Emond > Secrétaire	Vitis Florès	Floreffe

1.4.3 — COMITÉ DE GESTION

Représentant	FONCTION	ASSOCIATION
Jules D'Alvise	> Président	Comité de jumelage Prata - Floreffe
Delphine Monnoyer	> Échevine de la Culture	Conseil Communal
Nadine Philippart	> Trésorière	Les Floriffoliens
Jean-Claude Mathieu	> Vice-Président	Présence et action culturelles
Elisabeth Emond	> Secrétaire	Vitis Florès
Didier Delannoy	> Animateur-Directeur	

1.5 Composition du conseil d'orientation

Emettre des idées, se questionner, prendre du recul, soutenir, évaluer, proposer dans la convivialité

Le décret du 21/11/2013 (Art. 88) prévoit la création d'un Conseil d'orientation. A Floreffe, il compte 18 membres et se compose de citoyens, de représentants d'associations, de l'équipe du CCF, d'un administrateur du CCF et d'artistes actifs sur le territoire communal. Il se réunit mensuellement, le troisième lundi de chaque mois, hors vacances scolaires, sous la présidence de Mme Janique Baquet, directrice de la bibliothèque communale de Floreffe. Il s'est réuni toutes les deux semaines en mars, avril, mai et juin.

Baquet Janique > Présidente	Bibliothèque	Association
Bertrand Mathieu		Citoyen
Husquet Elodie	Centre Culturel	Equipe
Chevalier Claude	Turcos de Floreffe (Marches ESM)	Association
Dave Jean-Philippe	Office du Tourisme	Association
Delannoy Didier	Centre Culturel	Equipe
Hanse Michel	Artiste - peintre	Artiste
Kips Marie-Louise	Doumka (danses folkloriques)	Association
Lallemand Isabelle	Centre Culturel	Equipe
Lepape Anita		Citoyen
Lesire Claude	Centre Culturel	Equipe
Monnoyer Delphine	Commune de Floreffe	Membre du CA
Mouton Jean-Pierre	Floreffe Jazz Orchestra	Artiste - Association
Papin Thérèse	Centre Culturel G Bernard de Moustier	Association
Simon Manu		Citoyen
Tiede Heike	Artiste - peintre	Artiste
Van Aelst Paulette		Citoyen
Willaime Thomas	Centre Culturel	Equipe

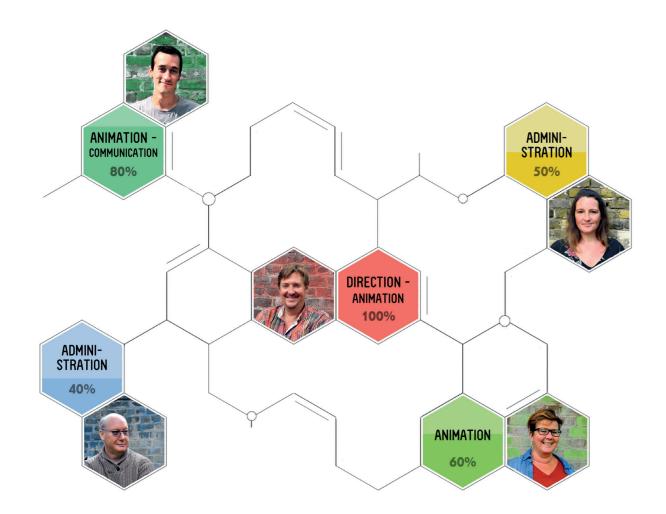
La liste des membres du Conseil d'Orientation a été proposée au Conseil d'Administration par l'équipe et avalisée par celui-ci en sa séance du 13 décembre 2016. Voir l'annexe 3 : extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration. Depuis sa création, le CO s'est réuni 17 fois pour aborder les étapes importantes de la construction du dossier de reconnaissance : découverte du décret, analyse partagée, autoévaluation, réflexion sur les enjeux et droits culturels, fonctions culturelles, partenariats,...

Dès le démarrage de ses rencontres, les membres se sont accordés sur le fonctionnement du CO:

- O Il se veut un lieu de **rencontre** et d'échange,
- O Il garantit une **indépendance** de pensée et de parole (peu de représentants politiques, un seul membre du CA,...)
- O La composition du CO reste **ouverte** et non figée
- O Chaque membre est vu comme un citoyen soucieux de s'**impliquer** dans la vie culturelle floreffoise
- O Une large place est faite à la **convivialité** afin de garder les membres motivés

Une fois le dossier de reconnaissance déposé, les membres du CO continueront à se rencontrer et des outils seront mis en place afin de faciliter la communication et permettre l'auto-évaluation continue du Centre.

1.6 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE



Au 30/06/2018, l'équipe est composée de :

NOM & PRÉNOM	SECTEUR D'ACTIVITÉ	FONCTION (CF. CP 329CF)	ENTRÉE EN FONCTION	FRACTION D'OCCUPATION
DELANNOY Didier	Direction	Animateur-Directeur	01.04.2015	100 %
LALLEMAND Isabelle	Animation	Animateur	01.02.2005	60 %
WILLAIME Thomas	Animation	Animateur	01.09.2014	80 %

Personnel sous contrat d'employé communal dont le salaire est facturé par l'Administration communale au Centre culturel (il ne s'agit donc pas de mise à disposition) :

Nom & Prénom	Secteur d'activité	FONCTION (CF. CP 329CF)	ENTRÉE EN FONCTION	FRACTION D'OCCUPATION
LESIRE Claude	Administration	Assistant administratif	01.06.2009	40 %
HUSQUET Elodie	Administration	Assistante administrative	16.02.2018	50 %

Didier Delannoy (CP 329.02 barème 5) :

Animateur directeur à temps plein, chargé de la coordination de l'équipe, de l'administration générale, de la programmation et de la gestion des publics.

Elodie Husquet (barème communal D6) :

Employée administrative à mi-temps, sous contrat communal et active au CCF, suivant une convention depuis 1er mars 2018, elle prend en charge une partie du travail administratif (gestion du courrier, procès-verbaux, suivi des conventions,...).

Isabelle Lallemand (CP 329.02 barème 4.1) :

Animatrice jeune public depuis 2005, elle est chargée de l'organisation des stages, des spectacles « jeune public » et des projets scolaires.

Claude Lesire (barème communal D4) :

Employé administratif à temps partiel (40%), sous contrat communal, il s'occupe de la comptabilité et de la gestion administrative (suivi des factures, paiement des stages, réservations, billetterie,...).

Thomas Willaime (CP 329.02 barème 4.2):

Animateur à temps partiel (4/5ième temps), il est chargé de l'organisation et l'animation de notre atelier « Impro » et de la communication du Centre Culturel (site web, Facebook, affiches, dépliants, programme de saison, newsletter,...).

>> Annexe 4

Conventions de mise à disposition du personnel



2. RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE

2.1 MODALITÉS DE L'ÉVALUATION : PARTICIPANTS, MÉTHODES EMPLOYÉES

Qui ? L'équipe, les membres, les bénévoles, les partenaires, les citoyens

Sur proposition du Conseil d'Orientation et compte tenu de la forte rotation du personnel depuis 2013, l'auto-évaluation a d'abord été menée par deux membres du personnel du Centre Culturel - une animatrice en poste depuis 2005 et l'animateur directeur, en poste depuis 2015 - ainsi que par deux personnes bénévoles fortement impliquées dans la vie du Centre Culturel depuis sa création en 1995 et sa reconnaissance en 2004.

Ensuite, une même réflexion a été menée par l'ensemble de l'équipe opérationnelle, lors de réunions hebdomadaires. Cellesci sont un moment privilégié d'évaluation et d'échanges entre les animateurs sur leur vécu, les retours obtenus des publics participants, des partenaires, des enfants,... Chaque membre du personnel est, en effet, en contact privilégié avec des intervenants différents, suivant sa fonction et son implication dans les différents projets.

Dans le même esprit, le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale et, plus récemment, le Conseil d'Orientation sont aussi des lieux permanents d'évaluation des activités du CCF, dont les membres sont régulièrement sollicités.

Le réseau des bénévoles du CCF (une vingtaine de membres) a également été sollicité dans le processus d'auto-évaluation, principalement durant les deux fois six mois qu'ont duré les expositions organisées par le Centre culturel en 2016 et 2017.

Plusieurs rencontres ont également été organisées avec des partenaires du Centre Culturel de Floreffe : Les Ateliers - Paysans Artisans, le festival Espéranzah!, La Ligue des Familles, Doumka (groupe de danses folklorique), le comité de jumelage Floreffe – Prata di Pardenone, l'Office du Tourisme de Floreffe et la direction des écoles de Floreffe, Plan de Cohésion Sociale.

Enfin, dans le cadre de l'analyse partagée ou lors de nos activités, nous avons pu rencontrer de nombreux Floreffois, dont les avis et commentaires ont alimenté notre auto-évaluation.

Sur quoi porte l'auto-évaluation?

L'auto-évaluation porte sur deux périodes, la première de 2009 à 2014 et la deuxième de 2015 à 2017.

Pour chacune de ces périodes, nous sommes partis des objectifs prioritaires fixés par le Centre Culturel et en les analysant selon une grille de questions :

- O Quels étaient les objectifs prioritaires fixés dans le cadre des précédentes périodes de contrat-programme sur base du décret relatif aux Centres culturels de 1992 ?
- O Comment se raccrocher au nouveau référentiel de l'action culturelle se rapportant à l'exercice des droits culturels pour la période 2015 2017 ?
- O Ensuite, l'équipe, encadrée méthodologiquement par le CESEP, s'est penchée spécifiquement sur l'évaluation de quatre actions phares du Centre Culturel :
 - >>> les Zapéroliens
 - >>> les excursions
 - >> l'exposition des artistes locaux.
 - >>> les Bistros des parents

L'ensemble des réponses obtenues et de nos réflexions nous permet d'évaluer l'importance du capital social, culturel, économique et symbolique du Centre Culturel aujourd'hui.

2.2 RÉSULTATS DE L'ACTION CULTURELLE

2.2.1 — 2009 À 2014 : DES OBJECTIFS DU PREMIER CONTRAT-PROGRAMME AU RENOUVELLEMENT...

Le contrat-programme 2009-2012, prolongé jusqu'à ce jour, s'articule autour de trois axes :

- A La poursuite des actions définies dans le décret relatif aux centres culturels de 1992 : la diffusion, la création, l'aide-service, l'éducation permanente et la citoyenneté.
- B Le développement de nouveaux axes : soutien à la **créativité** et au milieu **associatif**.
- C Le renforcement de la démocratie culturelle.

A POURSUITE ET INTENSIFICATION DES ACTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE 3 DU DÉCRET DE 1992 REPRIS DANS LE CONTRAT-PROGRAMME 2003-2008

La diffusion (théâtre, musique, spectacles scolaires, excursions culturelles,...):

Chaque année depuis sa reconnaissance, le Centre Culturel de Floreffe, proposait une programmation variée (entre 7 et 10 spectacles par an), privilégiant la qualité, l'accessibilité et la convivialité. En alternance, le Centre Culturel proposait du théâtre, des arts de la rue, de la musique, de la chanson et du conte. Les artistes, compagnies et répertoires étaient locaux, issus de la Communauté française ou étrangers.

De nombreux spectacles étaient montés dans le cadre de partenariats avec une association locale ou s'inscrivaient dans un projet plus important (journée de la femme, de l'action sociale, fête de la musique,...).

En ce qui concerne les spectacles dans le cadre scolaire, le Centre répondait aux nombreuses sollicitations provenant des réseaux libres et officiels. La densité scolaire étant très importante à Floreffe, comparativement aux communes limitrophes, les budgets alloués à la diffusion scolaire étaient (et restent) importants, malgré les moyens insuffisants dont nous disposions à l'époque.

En 2009 , un constat était apparu : l'insuffisance de projets liés à l'environnement, à la valorisation du patrimoine et en arts plastiques. Seuls l'exposition des artistes locaux et quelques animations scolaires étaient organisée dans ce domaine.

L'organisation d'expositions en arts plastiques au sein de l'abbaye et les partenariats avec les Ateliers Paysans-Artisans, toujours d'actualité, ont comblé ces insuffisances.

La création & l'expression :

Durant la période 2009-2014, l'exposition des artistes locaux était une des activités phares de soutien à la créativité. Une aide logistique était aussi apportée au Floreffe Jazz Orchestra ou plus ponctuellement au festival « scène aux ados » organisé par Promotion Théâtre asbl, auquel participait la troupe de théâtre ado du Centre Culturel de Floreffe, remplacé aujourd'hui par l'atelier impro-ado.

Quant aux stages créatifs destinés aux jeunes, leur qualité est reconnue tant dans l'approche des techniques créatives abordées que dans le choix des animateurs. Ils ont connu, ces dernières années, une forte progression. En 2006, nous accueillions 157 jeunes de 4 à 12 ans ; en 2016, ce sont 223 jeunes qui ont bénéficié des stages créatifs, soit une augmentation de 42%.

L'Aide Service (soutien logistique, communication,...):

la faiblesse des moyens financiers, en infrastructure et humains a toujours, depuis la création du Centre culturel, représenté un frein au développement de l'aide service aux associations, malgré le fait que l'existence même d'un Centre culturel n'a de sens que dans la proximité du tissu associatif local.

C'est d'autant plus interpellant que le dynamisme associatif floreffois est reconnu. Ce point sera abordé dans l'analyse partagée.

En 2012, près de quinze associations occupaient régulièrement les locaux mis à disposition par le Centre Culturel de Floreffe.

Aujourd'hui encore, les demandes d'occupation sont importantes, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'espace disponible pour nos activités. Une solution se dessine avec l'aménagement des greniers du Centre culturel prévus pendant la période 2019 – 2022 et par la mise à disposition par la commune de l'ancien presbytère rebaptisé « Maison de la Musique ».

Quant à l'aide technique, elle se concrétise par une aide à la communication, aide administrative, mise à disposition de matériel ou de personnel, contact avec la commune, ... Elle reste, aujourd'hui encore, trop faible, mais expliquée par le manque de moyens humains et en matériel.

L'éducation permanente & citoyenneté :

Durant la période 2009-2014, les actions relevant de la citoyenneté et de l'éducation permanente étaient nombreuses mais peu structurées. Le Centre culturel organisait ou était impliqué dans l'organisation de conférences, de débats, ciné-clubs, projets

scolaires ou des projets en partenariats avec des acteurs locaux : bibliothèque, administration communale, Ligue des Familles, associations locales, Conseil Consultatif des Jeunes,...

Ce constat reste d'actualité aujourd'hui encore. Seul le cycle de conférence « Bistro des parents » qui aborde des problématiques telles que l'homosexualité chez les ados, les dangers du net, ... est un projet structuré et organisé en partenariat avec la Ligue des Familles et le Plan de Cohésion Sociale.

B LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS POUR LA PÉRIODE 2009-2012 (ET SUIVANTES)

> Développer la <u>créativité</u> sous toutes ses formes et, en particulier, soutenir l'œuvre des artistes locaux, plasticiens, musiciens et autres.

À côté de la traditionnelle exposition des artistes locaux, le Centre Culturel de Floreffe a intensifié son action en faveur de la créativité depuis plusieurs années.

Cela se traduit par :

- O Un soutien aux musiciens locaux en garantissant un lieu de répétition, en les programmant lors de festivals : Festival Plein Feu, Sambrestivale,...
- O Un soutien aux acteurs locaux en assistant la troupe des Canaillous Floreffois ou la troupe de Joffray Poulain
- O Un soutien à la production et à la diffusion ciné : Michel Hanse, Bernard Gillain, Nuit du Court,... ;
- O La mise sur pied d'un atelier d'improvisation spécialement destiné aux adolescents.
- > Mettre en œuvre des actions en faveur de la <u>jeunesse</u> (enfants, adolescents et jeunes adultes), permettant l'implication de celle-ci dans la vie socio-culturelle de la commune, son émancipation et sa formation à des pratiques culturelles de qualité.

Les actions telles que l'intensification de la diffusion scolaire, les débats en milieu scolaire, l'augmentation du nombre de jours de stage créatifs, le succès des « bistros des parents », le développement du théâtre ado et, plus récemment, de l'atelier Impro-Ado démontrent le dynamisme du Centre Culturel de Floreffe vers le public jeune.

Malgré ce constat encourageant, force est de constater que le public des plus de 16 ans est important sur la commune de Floreffe (cf données froides de l'analyse partagée) et que le Centre a des difficultés à le toucher.

> <u>Soutenir et aider le milieu associatif</u>, tenter, en concertation avec les acteurs concernés de valoriser en amplifiant leurs actions.

En ce qui concerne le soutien au milieu associatif, le Centre culturel s'était engagé à entamer une réflexion exigeante et prospective quant à la manière la plus efficace de l'apporter. C'est dans cette optique que les « Zapéroliens » ont été organisés, en partenariat avec le Plan Communal de

Développement Rural (PCDR) et le Plan de Cohésion Sociale (PCS).

L'objectif de ces apéros est de mettre en réseau les associations de Floreffe, de favoriser les partenariats, de communiquer sur les aides services et de soutenir leurs actions.

Malheureusement, les collaborations avec les associations locales restent trop ponctuelles et l'intégration du Centre culturel dans la vie associative trop faible.

C RENFORCER LA DÉMOCRATIE CULTURELLE : UNE RÉFLEXION SUR LES DROITS CULTURELS ?

Apparus dans la demande de renouvellement 2009-2012, de nouvelles priorités ont guidé les actions du Centre Culturel de Floreffe.

On y trouvait, notamment la volonté de :

- O Innover dans la manière d'aborder les publics, usagers et partenaires et la création artistique ;
- O Renforcer davantage l'accessibilité de la culture pour tous, aux plans financier, géographique, intellectuel et en améliorant la communication envers les publics non-avertis ;
- O Décentraliser les activités du Centre culturel dans les anciennes communes ;
- Offrir aux publics (citoyens) et associations des outils de participation culturelle ;
- O Organiser des événements musicaux ou en arts plastiques valorisant les talents locaux ;
- O Favoriser l'émergence de projets par et pour les jeunes, par et pour les seniors ;
- O Opérer un focus sur les opérations de « citoyenneté responsable » et de « solidarité ».

Toutes ces actions que le Centre culturel a mises en œuvre au cours des dernières années s'inscrivent d'ores et déjà, totalement ou partiellement, dans les nouvelles missions définies par le nouveau décret, celle de contribuer à l'exercice de l'ensemble des droits culturels par tous, dans le respect des droits humains.

2.2.2 -- POUR LA PÉRIODE 2015 - 2017

Pour la période 2015-2017, l'évaluation se fait en partant de l'exercice des droits culturels tels que définis dans le décret relatif aux centre culturels qui comprennent :

- O La liberté artistique entendue comme la liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir ;
- O Le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures ;
- O L'accès à la culture et à l'information en matière culturelle, entendu comme l'accès notamment économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel;
- O La participation à la culture, entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles ;
- O La liberté de choix de ses appartenances et référents culturels ;
- O Le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes, et à la prise de décisions particulières en matière culturelle.

La réflexion portée en équipe a été réalisée en trois étapes.

Dans un premier temps, l'équipe a énuméré et analysé les actions menées par le Centre culturel et débattu de(s) droit(s) culturel(s) associé(s). Ensuite, nous avons choisi d'évaluer l'impact de ces actions sous le prisme de la « boussole des droits culturels ». Enfin, nous avons souhaité analyser et évaluer quatre actions importantes réalisées entre 2015 et 2017, actions qui permettent d'exercer un ou plusieurs droits culturels : les Zapéroliens, les excursions culturelles, l'exposition des artistes locaux, le cycle des « Bistros des parents ».

Quelles actions pour quels droits culturels?

DROIT CULTUREL ACTION MENÉE PAR LE CENTRE CULTUREL

La liberté artistique Expo des artistes locaux

Soutien aux artistes (musiciens, plasticiens,...)

Ateliers Impro-Ados Ateliers de théâtre action Stages créatifs pour les jeunes

Festival Sambrestivale des musiciens floreffois Soutien de la troupe des Canaillous de Floreffe

Soutien du Floreffe Jazz Orchestra

DROIT CULTUREL

ACTION MENÉE PAR LE CENTRE CULTUREL

La conservation et la promotion des patrimoines et des cultures

Sensibilisation à la langue wallonne et au patrimoine

floreffois dans les écoles

Sensibilisation au patrimoine de Floreffe (animations dans l'abbaye, stages photos, ...)

Co-organisation d'événements de tourisme scolaire

avec l'Office du Tourisme de Floreffe

Co-organisation des commémorations 14-18

(exposition dans l'abbaye)

L'accès à la culture (économique, physique, géographique, temporel, symbolique et intellectuel) Organisation des visites culturelles

La nuit du Court (Festival du court-métrage)
Visites guidées adaptées pour PMR aux expositions
Collaboration active au Festival gratuit Sambrestivale

Accessibilité lors de nos événements aux PMR

Partenariat avec Art.27

Diffusion scolaire

Collaboration active aux actions culturelles du PCS (Plan de

Cohésion Sociale) ou du CPAS (Théâtre action)

Co-organisation d'événements de tourisme scolaire avec

l'Office du Tourisme de Floreffe

Mise en place des « Hôtels à livres » avec la bibliothèque Diffusion Tout public - choix de programmation (diversité,

accessibilité, introductions,...)

La participation à la culture

Expo des artistes locaux

Festival Sambrestivale des musiciens floreffois Soutien de la troupe des Canaillous de Floreffe

Soutien du Floreffe Jazz Orchestra

Co-production de spectacles (avec les Ateliers

Paysans-Artisans, l'ACRF Femmes en Milieu Rural, ...)

Stages créatifs pour les jeunes

Les Zapéroliens

La liberté de choix en matière culturelle

Conférences – débats avec l'association Floreffe-Palestine

Bistros des parents

Ciné-débats

Programmation scolaire

Le droit de participer à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle

Groupes de travail autour des visites culturelles Expo des artistes locaux (gestion par les artistes)

Les Zapéroliens

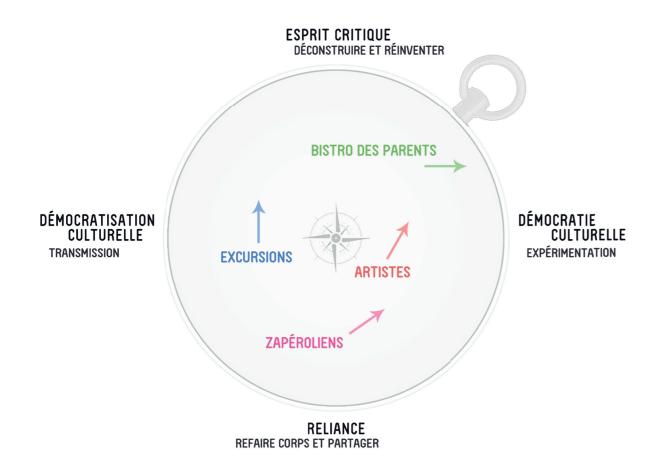
Les bistros des parents

Sous le prisme de la boussole : l'ensemble de nos actions avec un focus particulier sur quatre activités phares.

L'équipe a décidé d'évaluer l'impact des actions du Centre par rapport à l'exercice des droits culturels en se référant à la « boussole des droits culturels », développée par Christion Boucq et Majo Hansotte. Cette réflexion a été menée en équipe, dans le cadre d'un accompagnement méthodologique du CESEP, et validé par le Conseil d'Orientation.

Premier constat rassurant... on retrouve des activités dans tous les coins de la boussole, ce qui signifie, à priori, que l'ensemble des droits culturels est couvert par au moins une activité du Centre culturel. Procéder à cette analyse de nos actions nous a ensuite permis de remarquer que les pôles les plus remplis se situent à l'Ouest et au Sud de la boussole, ce qui signifie que la transmission (accès, diffusion, médiation,...) et la reliance (convivialité, rencontre,...) sont des valeurs essentielles et reconnues dans notre Centre culturel.

Une autre constatation porte sur les actions situées dans le Nord (capacité critique) et à l'Est (expérimentation) ; ce sont principalement des actions menées avec des partenaires, qu'ils soient locaux (PCS, Paysans-Artisans, Esperanzah !,...) ou extérieurs à Floreffe (Ligue des Famille, ACRF Femmes en milieu rural, CNCD,...). Cela s'explique, entre autres, par la taille de notre équipe, petite, généraliste et polyvalente et qui cherche les compétences dans le milieu associatif, et par notre souci de nous entourer de partenaires de qualité et connaisseurs dans leur domaine.



Les Bistros des parents

Public cible : adolescents, parents, enseignants, associations

Objectifs: aborder des questions touchant à la parentalité tels que l'homosexualité, les dangers du net,...

Forme: débats, théâtre, ateliers, ...

Migration possible : déplacement vers l'Est de la boussole en proposant davantage de processus d'expérimentation favorisant l'engagement et la participation.

Impact : les bistros des parents favorisent la RENCONTRE et l'ECHANGE entre parents et ados, d'aborder des sujets qui permettent l'EVEIL D'UN ESPRIT CRITIQUE, la LIBERTÉ DE PAROLES.

Les Zapéroliens

Public cible: les associations floreffoises ou celles ayant un impact sur Floreffe

Objectifs : décloisonner les associations, valoriser, soutenir et faire connaître le monde associatif floreffois

Forme : rencontres conviviales lors d'événements culturels (Festival du Film de Moustier,...).

Migration possible : déplacement du projet vers le Nord-Est de la boussole par l'implication plus forte des associations.

Impact : cette activité permet aux associations participantes de TISSER DES LIENS entre elles, d'encourager l'INITIATIVE et les PARTENARIATS.

Les excursions

Public cible: tout public

Objectif: proposer à un public le plus large possible (jeunes, adultes, public fragilisé) l'accès à des événements culturels en dehors de Floreffe.

Forme : visites de musées, événements culturels (opéra, expositions,...), visites patrimoniales,...

Migration possible : vers le Nord par un choix plus ciblé de visites en lien avec des enjeux de société.

Impact: initiées et pensées par un groupe de citoyens, ces excursions sont devenues de réels espaces de RELIANCE bien que l'impact le plus important porte sur la SENSIBILISATION, l'ACCESSIBILITE et la TRANSMISSION.

L'expo des artistes locaux

Public cible: les associations floreffoises ou celles ayant un impact sur Floreffe

Objectifs : décloisonner les associations, valoriser, soutenir et faire connaître le monde associatif floreffois

Forme : rencontres conviviales lors d'événements culturels (Festival du Film de Moustier,...).

Migration possible : déplacement du projet vers le Nord-Est de la boussole par l'implication plus forte des associations.

Impact : cette activité permet aux associations participantes de TISSER DES LIENS entre elles, d'encourager l'INITIATIVE et les PARTENARIATS.

ACTIVITÉ	DIFFUSION TRANSMISSION	CAPACITÉ & ESPRIT CRITIQUE	PARTICIPATION EXPÉRIMENTAL	Reliance Convivialité
Diffusion « Tout Public »	Χ	Χ		Χ
Soutien à la diffusion d'initiative culturelle locale			Χ	
La Nuit du Court Métrage	Χ			
Sambrestivale	Χ			Χ
Expo dans l'Abbaye	Χ			Χ
Diffusion scolaire	Χ	Χ		
Stages créatifs	Χ			
Atelier Impro - ados			Х	
Bistro des Parents		Χ	Χ	
Zapéroliens				Χ
Ciné-débat		Χ	Χ	
Partenariats ponctuels	Χ	Χ		
Soutien aux artistes Locaux			Χ	Χ
Visites culturelles	Χ			Χ
Hôtels à Livres	Χ		Χ	Χ

2.2.3 — LES PUBLICS, LES ACTEURS, LES PARTENAIRES

« Image dynamique, familiale et créative »

Nos publics divers, nouveaux et fidèles

L'implication des Floreffois dans la vie du Centre culturel de leur commune est importante. Le nombre de projets culturels de tous horizons y est élevé : expositions, rencontres citoyennes, festivals de musique, harmonie, orchestre, ...

Cela s'explique par plusieurs facteurs qui seront repris dans l'analyse partagée :

- O Le dynamisme associatif dans la commune ;
- O Le soutien communal (reconnaissance des associations, infrastructures,...);
- O La présence de projets alternatifs (Esperanzah!, Paysans-Artisans,...);
- O La densité d'écoles sur le territoire (plus de 1300 élèves dans le fondamental et 1100 dans le secondaire);
- O Le nombre d'artistes de tous horizons (Arts plastiques, écrivains, cinéastes, musiciens,...).

Ce dynamisme et cette implication, combinés aux défis relevés par le Centre culturel depuis sa création, ont eu un impact positif sur son rayonnement. Aujourd'hui, nous sentons que le public floreffois soutient son Centre culturel malgré les difficultés financières et organisationnelles rencontrées entre 2012 et 2014.

Durant cette période incertaine, le Centre est resté sans direction pendant plus de six mois, une animatrice à temps plein a quitté l'équipe et une partie du public s'est naturellement tournée vers d'autres lieux culturels proches de Floreffe (Sambreville, Namur,...).

La mobilisation des Floreffois (habitants et associations), du personnel du Centre culturel et de son Conseil d'Administration, a démontré l'attachement et la détermination de chacun quand la question de la survie du Centre a été abordée en 2014.

Depuis 2015, le climat s'est fortement amélioré et le public renforcé. C'est à un public partiellement renouvelé auquel nous nous adressons aujourd'hui. Plusieurs actions phares comme les Zapéroliens, la diffusion scolaire, l'organisation d'ateliers ou les expositions montées au sein de l'abbaye y ont aussi contribué.

Nous pouvons également constater que notre action rayonne en dehors des frontières de Floreffe et qu'une partie de notre public vient des communes limitrophes, voire d'en dehors de notre province.

Soulignons également les partenariats et synergies de plus en plus nombreuses depuis quelques années maintenant.

ACTIVITÉ	PUBLIC	ÂGE	TENDANCE
Diffusion (Pro et amateur)	Floreffois	Plus de 40 ans	Légère
	Communes limitrophes	Public scolaire	augmentation
Education permanente (bistros des parents)	Floreffois	Plus de 20 ans	Stagnation
Expositions dans l'abbaye	Floreffois	Public scolaire	Augmentation
	Communes limitrophes	Plus de 30 ans	car nouveauté
	Hors province		
Stages et ateliers créatifs	Floreffois	Entre 5 et 14 ans	Stabilité
Exposition des artistes	Floreffois	Plus de 40 ans	Diminution
locaux	Communes limitrophes		
Excursions	Floreffois	Plus de 50 ans	Stabilité
Aide service	Associations floreffoises	Associations	Diminution
Zapéroliens	Associations floreffoises	Associations	Nouveauté

Quant à notre image familiale, elle est justifiée, selon les dires des publics par :

- O La **convivialité** que l'on retrouve à l'occasion de chacune de nos activités (excursions, spectacles, Bistros des parents,...)
- O La qualité et le nombre de projets adressés aux jeunes (stages, diffusion scolaire,...). La proximité de la bibliothèque communale et de l'AES (accueil extra-scolaire) accentue encore cette image.
- L'accueil réservé aux artistes, équipes techniques, professionnels et partenaires
- O La bonhomie et l'implication reconnue de l'équipe d'animation.

« Peut mieux faire »

Notre offre de services aux associations est aujourd'hui trop peu développée, tant en expertise qu'en aide matérielle. Cela s'explique par le manque de moyens humains et techniques auquel le Centre culturel doit faire face.

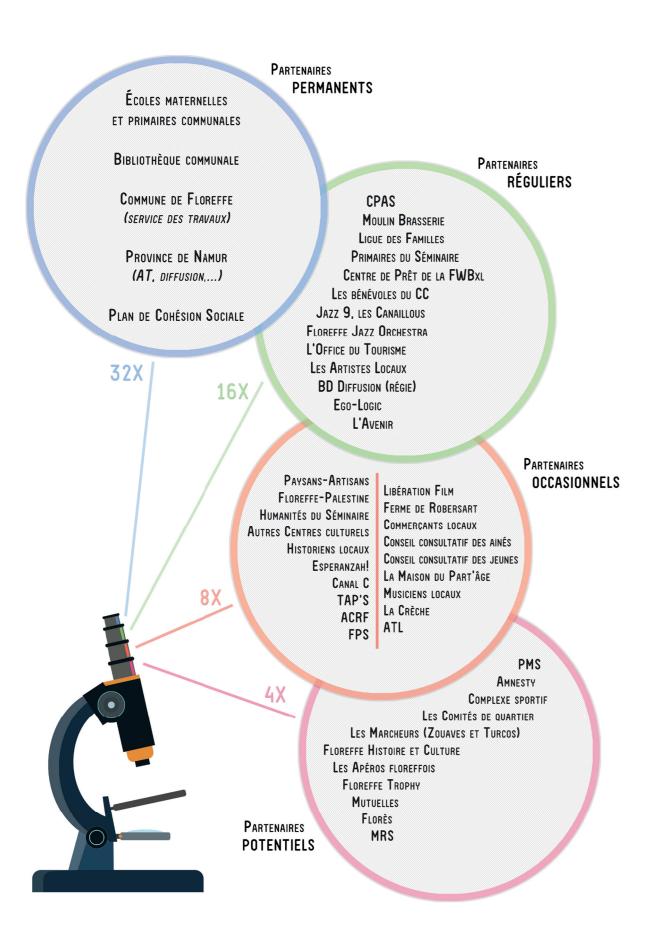
S'il peut disposer d'espaces de plus en plus importants grâce aux investissements communaux en infrastructure (aménagement des greniers, salle communale, Maison de la Musique, salles communales de Soye ou de Floriffoux), le Centre culturel reste pauvre en matériel à mettre à la disposition des associations (diffusion, régie son, lumière,...). Notre volonté de transformer l'aide-service en réelle dynamique de réseau s'en trouve entravée.

« Vers une meilleure mise en réseau du monde associatif floreffois »

L'équipe du Centre culturel s'est penchée sur ses partenaires, les classant par fréquence de collaboration :

- O Les partenaires « permanents » : quasi-quotidiens, évidents, ...
- O Les « réguliers » : qui nous accompagnent d'année en année, les partenaires de confiance,...
- O Les « occasionnels » : avec lesquels nous collaborons en fonction des opportunités.
- O Les « potentiels » : avec lesquels nous pourrions collaborer.
- O Les « autres » : ceux que nous ne connaissons pas mais que nous pourrions approcher afin de répondre aux enjeux détectés.

Quels enseignements en tirer ? Mais peut-on s'appuyer dessus ? Expérience du passé ?



2.2.4 — LES CAPITAUX DU CENTRE CULTUREL

Comment se positionne le Centre Culturel de Floreffe aujourd'hui, dans son territoire d'action ? Est-il riche ? De quoi ?

Dans ses recherches, Pierre Bourdieu propose d'analyser la position des citoyens dans l'espace social et de les positionner à la fois par le volume global de capital (ensemble des ressources et des pouvoirs non réductibles à l'économique) et par la structure de ce capital (la répartition des types de ressources). Cette théorie est transposable aux organisations. C'est sous cet angle que nous proposons de positionner le Centre Culturel de Floreffe au cœur de son territoire.

Le Capital social :

O Composée de quatre personnes (trois ETP), l'équipe professionnelle a tourné de manière importante depuis 2013. Elle a été partiellement renouvelée et rencontre quelques difficultés, dues, entre autres, aux temps partiels et à sa faible expérience.

L'équipe est cependant solidaire et dynamique, soudée dans l'organisation des tâches. Des réunions hebdomadaires sont organisées, permettant une meilleure coordination.

- O La **commune de Floreffe** reste un soutien essentiel du Centre culturel, tant dans le chef des élus que des services communaux, service des travaux en tête.
- O Le Centre culturel peut également s'appuyer sur de **fidèles partenaires** et développe des relations construites et positives, sur le territoire. En première ligne, se retrouvent les bibliothèques, l'Accueil Extra-Scolaire, l'Office du Tourisme, les écoles ou encore le CPAS et le Plan de Cohésion Sociale.

En deuxième ligne, se retrouvent de **nombreuses associations** avec lesquelles le Centre culturel monte des projets de diffusion, d'éducation permanente ou d'expérimentation de pratiques culturelles. Nous retrouvons également dans cette catégorie, les nombreux artistes sur lesquels nous pouvons compter.

Enfin, le nombre important d'associations floreffoises ouvre de multiples voies de partenariats non encore explorées qu'il conviendra de garder à l'esprit tout au long de la période de reconnaissance du Centre.

- O Un **réseau de bénévoles** vient en appui de l'équipe opérationnelle, souvent en sous-effectif dans la réalisation de ses missions. Ce sont ainsi une quinzaine de bénévoles qui s'investissent dans la vie du Centre culturel.
- O Les **instances** sont composées :
 - >>> De l'Assemblée Générale (42 membres)
 - >>> Du Conseil d'Administration (18 membres)
 - >> Du Conseil d'Orientation (15 membres)

Le Capital social (suite):

O Notre **public** qui soutient le Centre culturel, y compris dans ses moments difficiles. S'il est composé d'un noyau de fidèles, il tend à s'étoffer et à se renouveler depuis quelques années déjà, ce qui est un signe encourageant de notre dynamisme. Il est composé en grande partie de Floreffois mais aussi de personnes habitant hors de la commune (Malonne, Fosses-La-Ville, Namur, Brabant wallon,...). Nous constaterons, dans l'analyse partagée, que les jeunes et les publics fragilisés sont moins représentés dans notre public.

Le Capital culturel

Il est composé de l'expertise au sein de l'équipe, des personnes ressources, des bénévoles. Il permet d'évaluer sa faculté de mobiliser les savoirs et le savoir-faire.

L'équipe du CCF est assez récente. Hormis l'animatrice jeune public qui possède une expérience de 13 ans, le reste du personnel a moins de cinq années d'ancienneté.

Didier Delannoy, l'animateur-directeur depuis 2015, économiste de formation, a forgé son expérience culturelle sur le terrain après avoir travaillé plusieurs années pour des festivals de musique. Il a complété son bagage par plusieurs formations telles que « Piloter un Centre Culturel », « l'auto-évaluation » et des formations en communication ou en gestion financière.

Isabelle Lallemand, animatrice depuis 2005, est entrée au Centre culturel sous le statut d'Article 60 et a suivi de nombreuses formations et est aujourd'hui animatrice « jeune public » à mitemps eu Centre culturel et animatrice à la bibliothèque à mi-temps.

Animateur à Floreffe depuis 2015, **Thomas Willaime**, diplômé en Arts du Spectacle et comédien, assure la communication du CCF (gestion des outils de communication, du site Internet,...) et anime, entre autres, l'atelier Impro-Ados.

Claude Lesire, employé communal mis à disposition par la Commune, est chargé de l'encodage comptable, de la gestion des caisses et de la gestion informatique au CCF.

Elodie Husquet, assistante administrative, a forgé son expérience en tant qu'employée administrative au sein de l'administration communale de Floreffe, dans les services du personnel, population et communication et en tant qu'écrivain public.

Faute de temps, compte tenu des temps partiels, l'investissement en formation du personnel n'est pas suffisant et notre expertise s'accroit essentiellement par l'expérience sur le terrain.

En termes de compétences culturelles ou artistiques, le Centre peut compter sur la spécialisation de ses animateurs formés et expérimentés en animation et programmation jeune public, en théâtre, en musique (surtout classique et jazz) et en communication. Plusieurs compétences font cependant défaut dans l'équipe comme par exemple des compétences techniques (régie) ou artistiques (en arts plastiques).

Nous pouvons heureusement nous appuyer sur un proche réseau de compétences sur les matières non couvertes en interne :

Pour le Cinéma : Festival de Moustier, Réalisateur et producteur Michel Hanse,

Bernard Gillain, ...

Pour la musique du Monde : Festival Esperanzah!

Pour les Arts plastiques : Ateliers floreffois

Pour le jazz : Jean-Pierre Mouton du Floreffe Jazz Orchestra, Jazz9 (Mazy)

D'autres ressources culturelles sont également mobilisables : service culture de la Province de Namur bibliothèques, école de musique, réseau d'historiens locaux, écrivains, peintres, harmonie, Floreffe Histoire et Culture, Office du Tourisme,... sans oublier les compétences que l'on retrouve au sein du Conseil d'Administration ou du Conseil d'Orientation.

Seules, les compétences techniques et de régie sont difficiles à trouver dans l'environnement proche du Centre. Nous devons, pour chacun de nos projets, faire appel à des compétences sous-traitées, ce qui alourdit financièrement chaque projet.

Le Capital économique

Il regroupe les ressources matérielles et financières que le CCF a à sa disposition (revenus, patrimoine) pour mener à bien ses projets.

Depuis sa création en 2003, le CCF est soutenu par la **Commune de Floreffe**, que ce soit sur le plan logistique ou financier. Un premier tournant a été une augmentation, en 2001, 2002 et 2003, de la dotation communale passant respectivement de 15.000 Bef à 15.000 euros et 55.000 euros en 2003. Aujourd'hui, l'investissement communal s'élève à 56.500 euros.

Les relations CCF — Commune, n'ont pas toujours été « un long fleuve tranquille » car, si les montants investis par la Commune dans la culture sont importants, proportionnellement au nombre d'habitants, ils stagnent depuis 2003 et restent insuffisants pour développer ses projets sans investir dans le personnel. Une récente réflexion menée en 2017 sur l'organisation des ressources humaines mettait en effet en lumière le sous-investissement en personnel et la difficulté de pérenniser une activité avec quatre temps-partiels sur une équipe de 5 personnes.

Une des pistes mise en place depuis 2016 pour améliorer la situation financière du CCF est l'organisation d'expositions importantes sur le site de l'abbaye (« Marc Chagall : des rêves aux souvenirs » en 2016 et « Autour des Impressionnistes » en 2017). Si les rentrées financières peuvent être importantes en cas de succès, elles sont aléatoires, contrairement aux dépenses (sécurité, assurances, promotion,...). A cela doit s'ajouter la mobilisation en ressources humaines qu'un tel projet nécessite.

Heureusement, le CCF dispose d'une réserve financière qui s'explique par une prudente gestion pendant des années. Mais ces réserves tendent à diminuer, compte tenu des exercices déficitaires que nous connaissons aujourd'hui.

En termes de **ressources matérielles**, le CCF développe ses activités à Franière et bénéficie de l'occupation, à la demande, de la salle communale des fêtes et de locaux mis à disposition par la Commune. Voir le point 1.3.1 Présentation du Centre Culturel de Floreffe.

Remarque importante : le CCF est assez « pauvre » en matériel technique (régie, gradin, matériel pédagogique, d'exposition,...), ce qui vient fragiliser son capital économique.

Les importants soutiens obtenus par la **Province de Namur** viennent, eux, renforcer le capital économique du CCF. Cette aide se concrétise par des aides techniques (assistance technique, prêt de matériel,...) des apports financiers (subside annuel de 10.000€, subsides en infrastructure, appels à projet, subsides ponctuels,...).

La **Fédération Wallonie Bruxelles** vient compléter le capital économique du Centre par les importantes aides financières annuelles accordées et par l'aide logistique apportée par le Centre de Prêt de Matériel de Naninne.

Le Capital symbolique

La résultante de ces trois premiers capitaux est le capital symbolique, c'est-à-dire la reconnaissance, le prestige, l'image rendue qui est renvoyée.

Depuis quelques années, le CCF bénéficie d'une image positive, familiale et dynamique auprès de ses publics qui reconnaissent son importance et sa notoriété est en augmentation.

Eléments qui consolident le capital symbolique du CCF:

- O Le soutien du CCF aux initiatives locales et à ses artistes
- O La qualité des stages créatifs et ateliers proposés
- O La qualité et la diversité des projets menés avec les écoles
- O La qualité et la diversité de notre programme de diffusion et l'accueil que nous réservons au public et aux artistes
- O L'organisation d'expositions exceptionnelles en 2016 et 2017 au sein de l'abbaye
- O L'utilisation prochaine des espaces du presbytère et l'aménagement des greniers devraient également renforcer notre capital symbolique

Quelques éléments qui impactent ou ont impacté l'image du CCF:

- O 2003: décision d'augmenter la dotation communale conjointement à la diminution des aides financières aux associations locales > le CCF peut se développer mais l'image auprès de certaines associations se dégrade. L'impression que le CCF a « absorbé » leurs subsides est toujours ressenti comme une frustration. Cette image, nous nous employons à l'améliorer par notre action de terrain et par les partenariats noués avec les partenaires et associations.
- O 2014 : départ de la directrice et d'une animatrice > diminution des activités > perte d'une partie du public.
- O 2014: Diminution du subside communal suite à une recommandation du Ministre wallon de l'Intérieur > craintes pour l'avenir du CCF, ressenties par le personnel, les associations et une partie de la population de Floreffe.
- O Une partie de la population ignore ce que nous faisons et résume notre action à la diffusion de spectacles, à l'organisation d'expositions et aux stages > un travail de notoriété a été entamé en 2015 par la refonte de notre site internet, par l'utilisation plus efficace de notre page FB, l'envoi de la newsletter,...

2.3 Conclusions de l'autoévaluation : AFOM - Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces

ATOUTS

Diffusion scolaire nombreuse et de qualité

Propositions auprès des jeunes (stages, ateliers, bistros des parents, impro-ado,...)

Expertise reconnue en interne ou mobilisable

Soutien du secteur scolaire & d'une grande partie du tissu associatif

Image positive auprès de nos publics

Dynamisme et créativité de l'équipe

Infrastructures mises à la disposition par la

Commune

Partenariats forts (CPAS, PCS, Ecoles,...)

FAIBLESSES

Gestion des temps partiels de l'équipe du CCF

Equipement technique propre au CCF

Compétences techniques internes

Equipe jeune > peu d'expérience à Floreffe

Fragilité financière liée à l'engagement nécessaire d'un mi-temps depuis 2016.

Aide-service difficile à développer

Sous-investissement en formations

OPPORTUNITES

Nouveaux espaces dédiés à la culture et aux associations : presbytère, salles communales, greniers, parc,...

Nouveau décret > pérennisation des activités et de l'équipe d'animation

Mobilisation du réseau des bénévoles

Dynamisme créatif des habitants

Soutien logistique communal aux associations

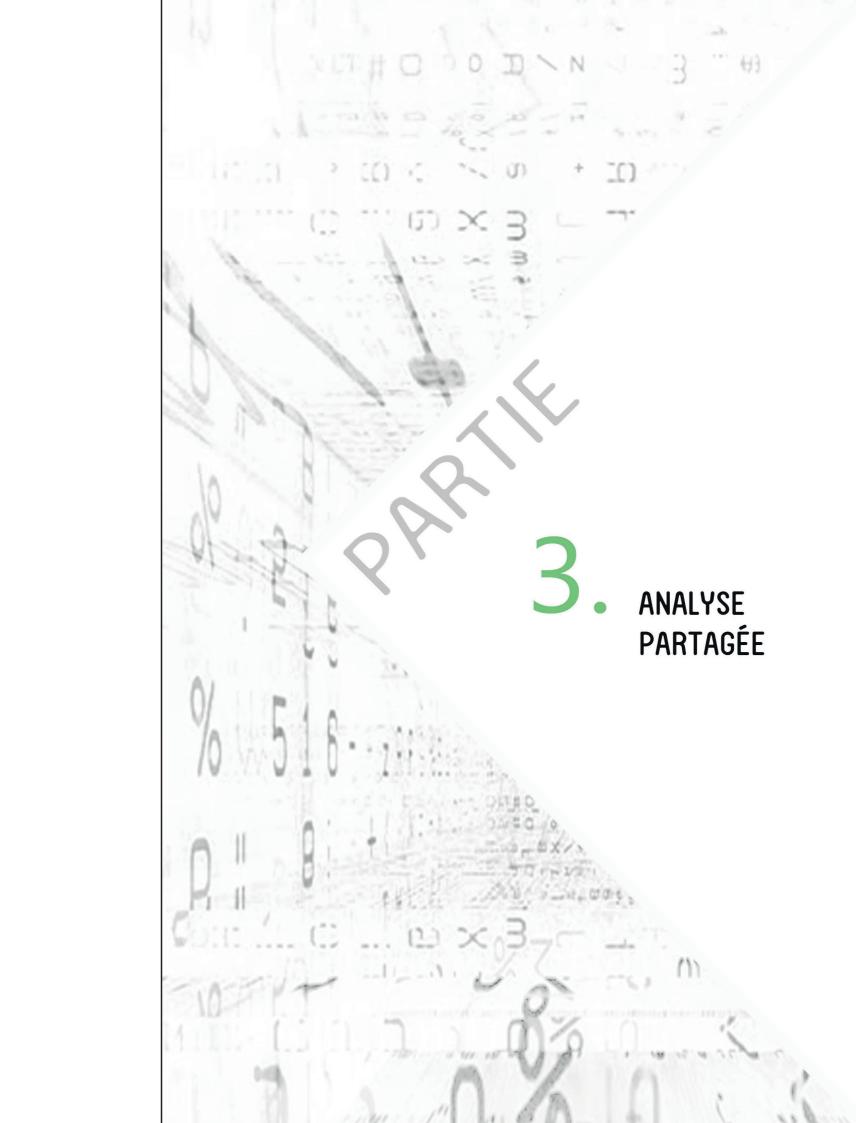
Le rajeunissement des responsables de certaines associations est amorcé (Turcos, Ecole de Musique, Harmonie Saint-Charles,...).

MENACES

Caractère privé (et non associatif) d'opérateurs patrimoniaux ou culturels (Abbaye, grottes, école de musique,...).

Moyens financiers pas faciles à mobiliser





3. ANALYSE PARTAGÉE

3.1 MÉTHODOLOGIE

Dans l'esprit du nouveau décret, le Centre Culturel de Floreffe a été amené à repenser son action, en phase avec l'analyse partagée de son territoire. Cette démarche participative et créative a comme objectif de faire émerger une réflexion collective sur la société et de construire un point de vue sur celle-ci en mobilisant les populations du territoire.

Afin de réaliser cette analyse partagée, le Centre culturel a lancé un appel public à participation auprès de la population (via le site internet du CCF, celui de la commune de Floreffe, Facebook, bulletin communal, newsletter, affichage dans les locaux du Centre Culturel) et des associations et opérateurs culturels actifs sur son territoire d'implantation et reconnu ou agréé par la Communauté française (courrier, mail, contact direct). Cette démarche a également été rappelée lors des différents moments d'interrogation des citoyens.

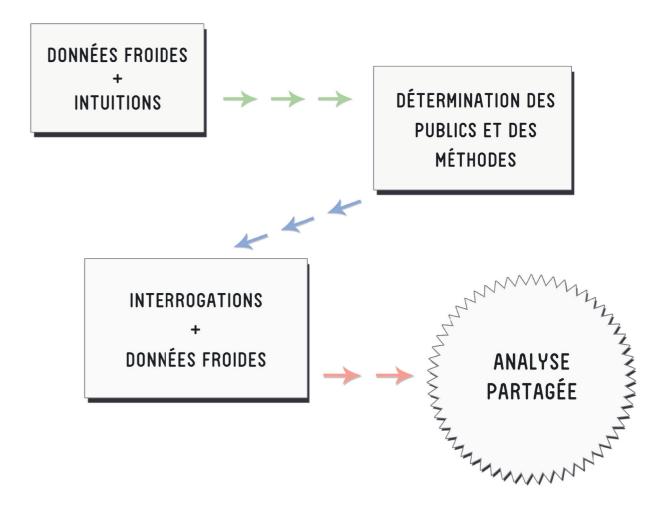
Cette démarche nous a permis de constituer le Conseil d'Orientation, dans lequel se retrouvent des citoyens, des représentants d'associations et des artistes.

Les premières rencontres CO – équipe nous ont amenés à émettre des premières intuitions qui vont nourrir l'analyse partagée. Ces intuitions nous ont également fait réfléchir sur les publics à interroger : les enfants, les ados, notre public, les publics fragilisés, les associations.

Dans le même esprit, nous avons réalisé une étude territoriale en croisant de nombreuses données froides tirées d'études telles que Votre Commune en chiffres (SPF Economie), Floreffe (IWEPS), le rapport du PCDR ou encore le diagnostic territorial mené par l'observatoire du social et du logement de la Province de Namur.

Il nous paraît important, dans ce dossier de reconnaissance, d'en livrer quelques aspects et d'en tirer de précieux enseignements, repris dans le chapitre « 3.2 Données froides ».

Pour dégager les points de vue des citoyens floreffois en lien avec notre territoire, le Centre culturel a initié depuis plus de deux ans plusieurs actions participatives et créatives pour recueillir et confronter les vécus de la population. Nous avons profité des événements organisés à Floreffe (expositions, Plein Feu, Espéranzah!, Ateliers, Journée de l'action sociale, marché hebdomadaire,...) pour effectuer nos interrogations. Les démarches seront détaillées dans la partie « 3.4 Donnée chaudes : la participation citoyenne ».



Les conclusions et enseignements que l'équipe et le CO ont pu en tirer, ont ensuite été mis en forme, partagés et complétés avec la population, les instances, les partenaires et les associations de terrain.

De ces conclusions validées et partagées, ont émergé des enjeux communs importants pour les citoyens qui seront ensuite traduits en actions socio-culturelles.

>> Annexe 5

L'extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 08 mai 2018 ayant pris acte du rapport de l'analyse partagée

>> Annexe 6

L'extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Communal du 25 juin 2018 ayant pris acte du rapport de l'analyse partagée

3.2 Données froides

La Commune de Floreffe fait partie de l'arrondissement administratif de NAMUR, de l'arrondissement électoral de GEMBLOUX - SAMBREVILLE - FOSSES-LA-VILLE, de l'arrondissement judiciaire de NAMUR, du Canton électoral de Fosses-la-Ville et du Canton judiciaire (Justice de Paix) de Fosses-la-Ville.

Caractéristiques:

Superficie: 38.9 km²

Population totale : 8.110 habitants au 01/01/2018 Densité de population : 207 habitants / km²

Floreffe est jumelée depuis 1986 avec la Commune de Prata di Pordenone, localité située dans la région Frioul-Vénétie qui partage une histoire minière

avec Floreffe.

3.2.1 — SA GÉOGRAPHIE ET SA PHYSIONOMIE

Floreffe est située à la pointe de l'Entre-Sambre-Et-Meuse, à l'ouest et en bordure de Namur, traversée par la Sambre et ouvrant la route dite de la Basse-Sambre. La Commune de Floreffe est le résultat de la fusion des quatre anciennes communes de Soye, Floriffoux, Franière et Floreffe.

Au total, ce sont 12 villages et quartiers qui composent l'entité : Buzet, Crol-Cul, Les Marlaires, Saint-Roch, Floreffe Centre, Floriffoux, Franière Centre, Le Lakisse, Mauditenne, Rissart, Riverre, Sovimont, Soye, Trémouroux et Robersart. Floreffe est une combinaison équilibrée de sections rurales comme Soye, Floriffoux, Sovimont, Buzet, Maulenne, et de noyaux plus urbanisés comme les centres de Franière et Floreffe.

Les zones boisées (30% du territoire) ponctuent le paysage, cloisonnent certaines perspectives et séparent plusieurs villages. C'est le cas, par exemple, entre Franière et Floreffe séparés par le bois du Nangot localisé sur le relief escarpé en rive concave de la Sambre. Au-delà de Floreffe et en direction de Namur, le bois des Forêts sépare l'entité de la section namuroise de Malonne. Les espaces ruraux couvrent, eux, 50% du territoire.

3.2.2 — SA POPULATION

Floreffe compte 8.110 habitants, dont environ 275 étrangers domiciliés dans la commune, soit 3,4 % de la population, dont 82% sont européens surtout français et italiens. Cette proportion est légèrement inférieure à ce qu'elle était en 1995 et est nettement moindre qu'en Wallonie ou même dans la province de Namur (cette donnée statistique n'est pas toute récente mais la tendance persiste et est pertinente dans le cadre de cette étude).

Avec un taux de croissance de 9% sur 10 ans, Floreffe se situe dans la moyenne des communes de l'arrondissement alors que d'autres communes stagnent (Sambreville) ou au contraire, connaissent une croissance importante (Gesves, Gembloux).

Ce taux de croissance démontre le caractère attractif de Floreffe.

La population de Floreffe est relativement jeune, les moins de 65 ans représentent 84 % (statistiques 2017) alors qu'ils représentent plus de 82% en moyenne dans les communes limitrophes. En 2011, l'indice de vieillissement était de 0.52 à Floreffe, ce qui place la Commune à la 7ème place sur les 38 communes de la Province de Namur, juste devant les communes limitrophes de Jemeppe-Sur-Sambre et de Fosses-la-Ville (L'indice de vieillissement est le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Il permet de mesurer le degré de vieillissement de la population. Plus l'indice est important et se rapproche de 1, plus le vieillissement est important.)

Les facteurs économiques de la commune sont relativement bons. Le revenu moyen par déclaration, sur la commune de Floreffe, est nettement supérieur (15% environ) à celui de la Région wallonne et de la province de Namur. Il est dû notamment à l'apport constant de nouvelles populations actives qui viennent résider à Floreffe.

11 8 9 5 7 3 2 12 10 1 6

Quartiers de Floreffe

- Buzet
 Crol-le-cul, Les
- Marlaires, Saint
- 3. Floreffe Centre
- 4. Floriffoux
- 5. Franière Centre
- 6. Le Lakisse
- 7. Mauditenne
- 8 Rissart
- 9. Riverre
- 10. Sovimont
- 11. Soye12. Trémouroux
 - et Robersart

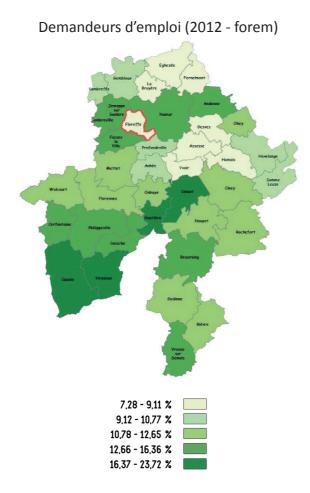
Le taux d'emploi à Floreffe est plus important et le chômage plus bas que dans les communes limitrophes. Il était de 9.9% en 2015 contre 14.1 % en Région wallonne.

Comme dans toutes les communes wallonnes, une part importante de la population floreffoise (59.8%) travaille dans le secteur tertiaire. Il est intéressant de noter que la part de l'industrie dans le marché du travail est plus élevé à Floreffe que dans les communes limitrophes : 31% des postes de travail contre 8% dans les communes limitrophes.

Le faible taux de chômage (comparé aux moyennes de l'arrondissement et de la Région) et le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion sont relativement stables, avec une légère tendance à la baisse. Le nombre de revenus d'insertion y est de 4,5 pour 1000.

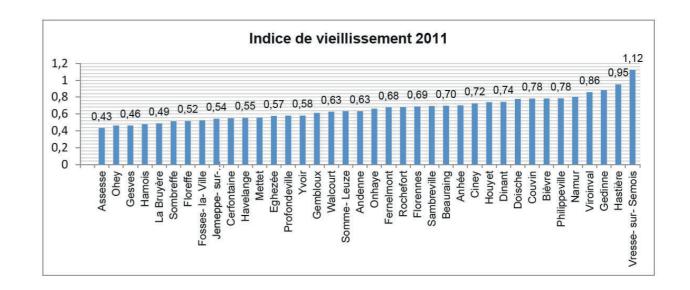
Le taux d'activité (71,74 %) est également significativement supérieur à la moyenne régionale. Le nombre de revenus d'insertion à Floreffe est significativement inférieur à celui des communes limitrophes.

La commune dispose de grandes zones d'activité économique, pourvoyeuses d'emplois, majoritairement situées dans la vallée de la Sambre mais qui sont pratiquement saturées et ne présentent plus de réserves foncières.



Population par âge (2015 - Direction générale Statistique, Statistics Belgium / UCL, IWEPS)

	Population	Répartition par classe d'âge			
Classe d'âge	La commune en 2015	La commune en 2015	Communes limitrophes en 2015	La commune en 2001	
Total	7.978	100,0%	100,0%	100,0%	
0 à 14 ans	1.494	18,7%	16,4%	19,6%	
15 à 29 ans	1.388	17.4%	19,9%	19,1%	
30 à 44 ans	1.697	21,3%	19,2%	23,1%	
45 à 59 ans	1.659	20,8%	20,2%	20.2%	
60 à 74 ans	1.210	15,2%	15,5%	12,2%	
75 ans et plus	530	6,6%	8,8%	5,8%	
0 à 19 ans	1.990	24,9%	22,3%	26,2%	
20 à 64 ans	4.786	60,0%	59,7%	60,0%	
65 ans et plus	1.202	15,1%	18,0%	13,8%	
Hommes	3.889	100,0%	100,0%	100,0%	
0 à 14 ans	747	19,2%	17,3%	20,0%	
15 à 29 ans	675	17.4%	20,8%	20,2%	
30 à 44 ans	836	21,5%	20,1%	23,4%	
45 à 59 ans	826	21,2%	20,4%	20,9%	
60 à 74 ans	596	15.3%	15,0%	11,4%	
75 ans et plus	209	5,4%	6,5%	4,1%	
Femmes	4.089	100,0%	100,0%	100,0%	
0 à 14 ans	747	18,3%	15,6%	19,1%	
15 à 29 ans	713	17.4%	19.0%	18,0%	
30 à 44 ans	861	21.1%	18,4%	22,9%	
45 à 59 ans	833	20.4%	20,1%	19,5%	
60 à 74 ans	614	15.0%	15,9%	12,9%	
75 ans et plus	321	7.9%	10,9%	7,5%	



3.2.3 - SON RÉSEAU SCOLAIRE DENSE

Le territoire de Floreffe accueille des implantations scolaires couvrant toutes les tranches d'âge, des maternelles aux humanités.

On trouve 4 implantations accueillant 571 élèves pour l'école communale à :

O Buzet : 131 élèves – 80 dans le primaire et 51 dans en maternelle (pédagogie alternative)

O Floriffoux: 91 dans le primaire et 56 dans en maternelle

O Soye: 111 dans le primaire et 55 dans en maternelle

O Franière: 74 dans le primaire et 53 dans en maternelle

Floreffe accueille aussi 3 implantations du libre qui comptabilisent 1521 élèves :

O La Petite école de Sovimont : 43 élèves de la maternelle

O L'école primaire du Séminaire : 478 élèves

O L'école secondaire du Séminaire : environ 1000 élèves

Le Séminaire primaire est porteur d'un projet de classe inclusive (classe adaptée à des handicapés moteur léger à modéré)

Population active (2013 - IWEPS, Les comptes de l'emploi, Steunpunt WSE)

	20	2003 2008 2		2008		013	
	La commune	Commun es limitro- phes	La commune	Commun es limitro- phes	La commune	Commun es limitro- phes	
Total							
Taux d'activité	71,1	68,5	71,6	68,7	71,3	67,7	
Taux d'emploi	62,5	56,9	64,3	58,2	64,4	57,2	
Taux de chômage administratif	12,1	16,9	10,1	15,3	9,8	15,5	
Hommes							
Taux d'activité	77,4	74,9	75,6	73,7	74,9	71,6	
Taux d'emploi	69,9	63,7	68,8	63,2	67,3	60,4	
Taux de chômage administratif	9,6	15,0	9,0	14,3	10,1	15,7	
Femmes							
Taux d'activité	64,7	62,1	67,4	63,8	67,9	63,8	
Taux d'emploi	54,9	50,1	59,7	53,3	61,5	54,0	
Taux de chômage administratif	15,0	19,3	11,5	16,5	9,4	15,3	

Notre expérience nous amène à constater que les projets culturels sont souvent proposés, en premier lieu, aux écoles communales, que ce soit par tradition, affinité ou encore par facilité. C'est le cas du spectacle de Saint-Nicolas.

Autre constatation : par manque de temps ou de moyens humains et financiers du Centre culturel (quotas limités en Arts & Vie – Théâtre à l'école), il nous est difficile de répondre à toutes les demandes, surtout celles du Séminaire. Le nombre important d'élèves à satisfaire au Séminaire est une belle opportunité de développement mais aussi une frustration... car nous ne pouvons répondre favorablement à toutes les sollicitations.

3.2.4 — SON DYNAMISME ASSOCIATIF

Floreffe compte près de cent associations dont 75 sont reconnues officiellement par le Collège communal (Annexe 10). Cette reconnaissance officielle est un réel signe de soutien aux associations. Une fois reconnue, chacune d'elle peut bénéficier d'avantages comme :

- O La présentation de ses activités dans le bulletin communal
- O La visibilité de ses activités sur le site Internet communal
- O La mise à disposition gratuite ou location de matériel et véhicule
- O La mise à disposition gratuite de la salle communale une fois par année civile.

De son côté aussi, le Centre culturel met à disposition du tissu associatif son expertise, son énergie à travers diverses missions d'aide-service (logistique, communication,....).

Les associations floreffoises sont surtout présentes dans les domaines sportif, culturel, patrimonial, environnemental, de l'animation de quartier, scolaires et des mouvements de jeunesse. Le secteur social est assez peu couvert par des associations floreffoises.

Une rencontre avec des représentants d'associations et de citoyens, nous a permis d'élaborer une petite analyse AFOM (Atouts, Faiblesse, Opportunités, Menaces) du tissu associatif de Floreffe.

ATOUTS

Diversité des missions et des champs couverts : social, environnemental, jeune, culturel, sportif, patrimonial, folklorique, scolaires,...

Densité : près de cent associations dont 75 reconnues par la commune.

Image dynamique du tissu associatif

OPPORTUNITES

Rénovation ou construction de nouveaux espaces (Maison de la Musique, salles communales,...)

Volonté partagée de fédérer et de promouvoir les associations.

Conscience partagée du rôle social des associations

Existence, à Floreffe, de projets citoyens innovants : Paysans Artisans, Maison des enfants à Buzet, Festival Esperanzah!,...

FAIBLESSES

Faible notoriété de l'activité associative auprès des Floreffois, surtout des néo-Floreffois

Cloisonnement des associations : peu de relations les unes avec les autres

MENACES

Manque de bénévoles ou de compétences

Moyens financiers limités

Âge moyen des personnes impliquées

Implication politique dans le tissu associatif qui soutient le dynamisme des associations, et qui pourrait diminuer son indépendance.

3.2.5 — FLOREFFE, TERRE D'ARTISTES

Théâtre

La troupe des canaillous – Théâtre amateur La bande à Joffray Poulain – Théâtre amateur Le troupe Impro Ados du Centre Culturel L'atelier de théâtre (projet CPAS – Cie Buissonnière)

Compagnie des Magigoulus – Théâtre enfants

Compagnie Cœur de Terre – Théâtre engagé



Troupe des " Canaillous Floreffois "

Cinéma

Réalisateurs: Michel Hanse, Bernard Gillain

Musique

Floreffe Jazz Orchestra – Big Band

Harmonie Saint Charles

Ecole de musique

Jungle trip - Rock 70's

Chorale Saint Grégoire

Compost binde – Rock Folk wallon

Les Hazards – Pop Rock

Frédéric Verbist

Amano – Folk

Marie Hélène ADNET

Ensemble Quartz – Classique

Les Chats d'Eaux – Rock 70's

SKRIB - Rap

Helios Art Inc – Pop Rock

Desperate Cover – groupe Cover

Ras Madi & Yingré – Musique du Monde

Morning Subway – Rock

Transat Swing – Jazz Manouche

•••

Danse et Folklore

Doumka - danse et musique folklorique ukrainienne

Groupe de danse Country

Groupes des marcheurs les Turcos de Floreffe et les Zouaves de Franière (Entre-Sambre-et-Meuse)

Arts plastiques

Groupe des artistes locaux (exposition annuelle) : 24 plasticiens

Groupe des peintres du jeudi (atelier hebdomadaire) : 16 peintres

Les Daltons (Groupe de 5 peintres)

...

Écrivains

Alain Dantinne, Isabelle Schmidt, Murielle Brichet, Joseph Hanse, Angélique Istasse, Jean-Marie Pector, Pierre Manil, Joseph Bodson, Jules Ernoux, André Lessire, Heike Tiede, Ghislaine Lomba,...



Collectif des « Peintres du jeudi »

3.2.6 — SON PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

Le riche patrimoine de Floreffe s'articule principalement autour de son abbaye, de la Sambre, de son patrimoine vert (étang de Soye, zones boisées, Natura 2000), des grottes et carrières inondées ou abandonnées (du Flato et Carsambre), de ses fermes et châteaux et de son patrimoine industriel (ancien charbonnage à Floriffoux, site des anciennes glaceries,...).

L'abbaye de Floreffe :

L'abbaye de Floreffe est fondée en 1121 par Norbert de Gennep, fondateur de l'ordre des Prémontrés à la demande des comtes de Namur. La plupart des bâtiments et locaux sont aujourd'hui occupés par les écoles primaires et secondaires, exceptions faites de l'église abbatiale, du moulin brasserie et du Landoir, dont la gestion est confiée respectivement au Comité abbatial et à l'association des Anciens Elèves.

La Sambre, son port, ses écluses :

Prenant sa source en France sur le plateau de Saint-Quentin, la Sambre arrive de Charleroi, traverse Floreffe et se jette dans la Meuse à Namur. La Sambre traverse l'entité, laissant sur sa rive gauche Soye, Floriffoux et sur sa rive droite Franière, Floreffe, Buzet et Sovimont.

Situé sur la rive droite de la Sambre, l'ancien port d'une superficie de 1275 m2 et d'une longueur de quai de 100 m, peu propice à la manutention. Traversé par le ravel, il se trouve au cœur du village et a pour vocation d'attirer les touristes avec une halte nautique, un parking pour motor-homes et un accueil vélo. Il est également destiné à accueillir des événements tels que le Festival Sambrestivale, initiative annuelle et récurrente qui met en lumière le patrimoine floreffois et des groupes de musiciens locaux.

3.2.7 — SES INFRASTRUCTURES

Sportives:

Le Centre sportif communal permet la pratique d'une multitude de disciplines sportives. On y organise des stages durant les vacances scolaires pour les enfants de 3 à 12 ans, ainsi que divers événements récurrents comme le jogging (Challenge « Vals et Châteaux »), une marche ADEPS, des sessions de « Je cours pour ma forme », des tournois sportifs, des activités « sport pour tous » et la mise à l'honneur des sportifs communaux par l'organisation du mérite sportif. Notons également la présence sur le territoire, d'un Karting Indoor, des installations pour le football et une salle pour le tennis de table.

Culturelles:

Les principales salles disponibles pour la pratique culturelle sont la salle communale et la salle paroissiale de Floreffe, la salle du Cercle paroissial de Franière, la salle du Moulin brasserie, le Landoir, le Cellier, la salle vitrée, l'abbatiale de l'abbaye de Floreffe, la maison de la musique à Floreffe, les locaux de Paysans-Artisans à Floreffe, la Croix-Bleue à Floriffoux et la maison du Part'Âge. D'autres salles seront prochainement mises à disposition pour des projets culturels telles que la salle des fêtes de Soye et celle de Florrifoux. On retrouve également sur l'entité deux bibliothèques et ludothèques, et une école de musique.

3.2.8 — LA MOBILITÉ

Le réseau routier comprend 24.45 km de grande vicinalité et 68.32 km de petite vicinalité. La commune est traversée par des axes importants comme la RN90 (Namur-Charleroi), la RN922 (vers Fosses-la-Ville via Sart-Saint-Laurent), la RN928 (rejoint Profondeville via Buzet), la RN958 (Floriffoux vers Suarlée et la E42) – 8.000 véhicules par jour - et la RN954 qui traverse le Lakisse.

La RN 90 est un grand axe – 17.000 véhicules par jour - où la vitesse est importante (90km/h). Si le nombre d'accidents et de victimes de la route est en diminution constante depuis 1995, il reste plus élevé que dans les communes limitrophes.

Cinq lignes de bus sont exploitées : la lignes 6 (Namur-Lesve-Saint-Gérard-Mettet), la ligne 10 (Namur-Fosses-la-Ville-Châtelineau), la ligne 22 (Namur-Floriffoux-Soye), la ligne 28 (Namur-Malonne-Floreffe - Buzet-Sovimont) et la ligne rapide 56 Namur-Couvin.

Floreffe compte deux anciennes gares (Floreffe et Franière) situées sur la ligne Namur-Charleroi où s'arrêtent deux trains par heure.

Afin d'améliorer la mobilité dans la commune, ses habitants peuvent aussi compter sur une navette-bus qui circule tous les jeudis (jour du marché) et d'un taxi social (deux véhicules).

Accidents et Victimes de la route (1995-2005-2013 - SPF Economie, DGSIE, IWPES)

Accidents

		1995		2005			2013		
	Nombre total La commune	Nombre pour 100 Kms de voiries		Nombre total	Nombre pour 100 Kms de voiries		Nombre total	Nombre pour 100 Kms de voiries	
		La commune	Communes li- mitrophes	La commune	La commune	Communes li- mitrophes	La commune	La commune	Communes li- mitrophes
Accidents avec tués dans les 30 jours	De 1 à 3	2,6	0,5	De 1 à 3	2,5	1,2	De 1 à 3	0,8	0,7
Accidents avec blessés graves	13	11,3	4.8	4	3,4	3,2	De 1 à 3	2,5	1,8
Accidents avec blessés légers	26	22,7	29,4	32	27,2	24,2	27	22.9	20,5
Total	42	36,6	34,7	39	33,1	28,7	31	26,3	23,1

			_	_	_
v	ю	π		е	s

		2005			2013				
	Nombre total La commune	Nombre pour 100 Kms de voiries		Nombre total	Nombre pour 100 Kms de voirie		Nombre total	Pour 100 Kms de voirie	
		La commune	Communes li- mitrophes	La commune	La commune	Communes li- mitrophes	La commune	La commune	Communes li- mitrophes
Tués dans les 30 jours	De 1 à 3	2,6	0,6	De 1 à 3	2,5	1,3	De 1 à 3	0,8	0,7
Blessés graves	20	17.4	6.0	5	4.2	4.2	De 1 à 3	2,5	2,4
Blessés légers	48	41,8	44.0	52	44,1	34,9	36	30,6	28,0
Total.	71	61,9	50,7	60	50,9	40,4	40	34,0	31,1

3.3 AFOM - ATOUTS, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES DU TERRITOIRE

ATOUTS

Commune rurale « où il fait bon vivre »

Réseau routier bien développé et entretenu.

Proximité des autoroutes et accès vers Namur et Charleroi

Présence de l'abbaye, de sa bière, de son fromage, du Festival Espéranzah!, salon du vin > notoriété

Tissu associatif dense et dynamique

Nombre important d'artistes : musiciens, plasticiens, comédiens,...

Présence d'un Office du Tourisme

Niveau socio-économique élevé (par rapport aux communes limitrophes) > public exigeant qui n'hésite pas à se déplacer

Présence de projets citoyens innovants : paysans – artisans, Maison des enfants à Buzet, Festival Esperanzah

Commune attractive (densité scolaire, beauté paysagère, bassins de vie namuroise et sambrienne).

Cadre vert et patrimoine culturel important : matériel et immatériel

OPPORTUNITES

Croissance de la population et construction de nouveaux quartiers (> impact paysager ?). Nouveaux arrivants principalement constitués de couples avec jeunes enfants et de jeunes pensionnés.

Partenariats possibles avec les associations floreffoises ou extérieures au territoire. La position géographique de Floreffe est ici un atout.

Rénovation ou construction de nouveaux espaces dédiés aux associations et à la culture (Maison du Part'Âge, Presbytère, ...) et répartis sur différents villages

Attractivité du Festival Espéranzah, réelle locomotive culturelle > image culturelle de la commune, favorable à l'image de nos activités.

FAIBLESSES

Territoire morcelé par des éléments géographiques tels que la Sambre, la RN90, ...

Freins à la mobilité (surtout chez les jeunes et les publics fragilisés) : danger des routes nationales, villages peu desservis en transport en commun, aménagements peu développés pour la mobilité douce.

Prix du foncier (élevé) et disponibilité de terrains (faible).

Morcellement aussi ressenti au niveau socioéconomique, entre les villages :

>>> Buzet, Floriffoux, Soye, Sovimont : image rurale

>>> Floreffe Centre et son paysage urbain

>>> Franière : mélange de maisons ouvrières et de maisons de maître.

Peu de lieux de rassemblement : Horeca, parcs,...

Peu d'offre pour les jeunes et ados, en dehors du sport (complexe sportif et terrain de football), des mouvements de jeunesse et des offres culturelles de l'Ecole de Musique et du CCF.

Commune de petite taille comparée aux communes limitrophes entre Namur et Sambreville > faiblesse des moyens financiers & besoin de se différencier.

MENACES

Repli sur soi : réseaux sociaux, crise, ...

Déshumanisation des relations > impact sur la convivialité

Concurrence des autres villes sur les plans économique, touristique, culturel, ...

> approche innovante à développer

Dévitalisation du Centre > lieux à investir

3.4 Données chaudes - la participation citoyenne

3.4.1 — INTRODUCTION

Sur base de l'auto-évaluation du CCF, des différentes données froides récoltées et des intuitions partagées par l'équipe, le conseil d'administration et le conseil d'orientation, nous avons entamé une réflexion sur les publics cibles à questionner, quand les interroger (dans le cadre d'activités prévues) et surtout sur l'objet du questionnement.

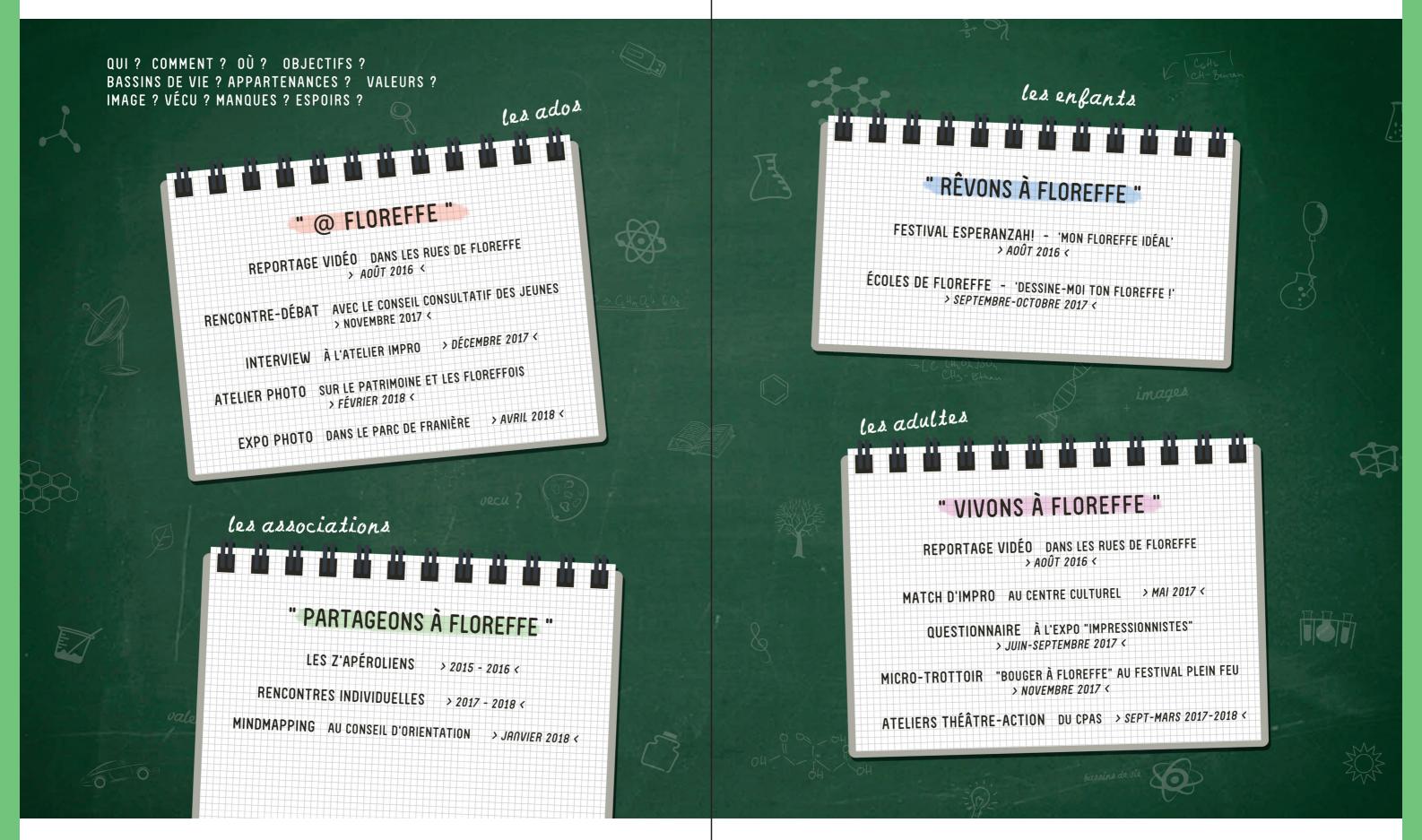
Très vite, plusieurs cibles se sont dégagées :

- O Notre public, qu'il soit floreffois ou non. > Actions « Vivons à Floreffe »
- O Notre « non-public » floreffois > Actions « Vivons à Floreffe »
- O Les jeunes, enfants et adolescents > Actions « @Floreffe »
- O Les publics fragilisés > Actions « Vivons à Floreffe »
- O Les associations, qu'elles soient reconnues par la Fédération Wallonie Bruxelles ou non. > Actions « Partageons à Floreffe »

Quant à l'objet de l'interrogation, il a porté sur les vécus et les ressentis sur :

- O La culture et les pratiques culturelles
- O Le patrimoine
- O Floreffe idéal (ce que l'on aime, ce qui pourrait être amélioré)
- O La mobilité de/vers et à Floreffe
- O La citoyenneté

Le but du CCF dans cette démarche est de pouvoir porter, avec ses partenaires, les enjeux communs, sur lesquels impliquer les citoyens sur toute la période de programmation.



RÉSULTATS

Données chaudes

PROCESS & PUBLIC

RÉSULTATS

1) Vivons à Floreffe

Objectif : faire réaliser un « reportage vidéo » sur la vision qu'ont les Floreffois de leur commune. Travailler sur leur vécu.

Cible: Adolescents et citoyens floreffois

Comment ? Micro-trottoir **Quand ?** Stage août 2016

Questions posées :

- « Pourquoi je devrais /je ne devrais pas venir vivre à Floreffe ? »
- « Que pensez-vous de Floreffe? »
- « Que manque-t-il à Floreffe ? »

Démarche : Il était demandé aux jeunes stagiaires d'établir une grille d'interrogation, de réaliser une enquête filmée et de réaliser une capsule montée avec les moments forts des interviews.

Très vite, la dizaine d'adolescents, accompagnés des deux animateurs (un réalisateur et un animateur du Centre culturel) ont souhaité et décidé d'orienter le questionnement sur l'abbaye et Esperanzah!

Traces: Capsules vidéo

Quatre citoyens, deux organisateurs du festival Esperanzah! et le gestionnaire du site de l'abbaye ont été interrogés.

Les jeunes ont réalisé une capsule de 10 minutes d'interview. Les réponses obtenues ont surtout porté sur des questions pratiques et sur l'organisation.

Il ressort que la démarche soutenue par Espéranzah! et qui se matérialise par le Festival, est un élément incontournable de la saison culturelle chez les adolescents floreffois.

IMPORTANT: ce questionnement et l'orientation prise par les jeunes nous a montré l'importance de cet événement dans la vie culturelle et les pratiques culturelles chez les jeunes. Nous avons donc, en interne, souhaité poursuivre l'investigation et l'interrogation au sein même d'Esperanzah!, dans le « Village des Enfants ».

2) Rêvons à Floreffe > « Mon Floreffe idéal »

Objectif: consulter les jeunes et les adultes concernant leurs besoins, envies, manques, dans leur commune («mon Floreffe/village idéal»...)

Cible: les enfants et les jeunes parents

Comment ? Maquette collaborative

Quand ? Août 2017, dans le cadre du festival Esperanzah

Question posée : « A Floreffe, qu'est-ce qui me manque ? à quoi je rêve pour mon village ou ma ville ? »

Il s'agissait de faire réaliser une maquette, par laquelle les participants ont eu l'occasion de s'exprimer de manière créative sur l'environnement idéal où ils aimeraient vivre.

Un « Floreffe, comme on aime » a été réalisé à partir d'objets de récupération, principalement à partir de caisses en cartons.

Nous avons reçu lors de cette opération une centaine de jeunes dont la majorité étaient Floreffois. Les réponses des non-Floreffois n'ont pas été exclues et ne sont donc pas distinguées dans la maguette ni dans l'analyse des résultats.

Le travail d'animation a été confié à l'asbl Egologique.

Pour les adultes, le défi consistait à interroger les Floreffois de manière aussi ludique (post-it, tableau,...) sur ce que représente les villages de Floreffe et sur leur vécu dans la commune.

En raison de l'espace fermé et sécurisé du « Village des enfants », nous n'avons eu que très peu de réponses, que nous avons consignées dans une Mind Map. Moins de 20 parents accompagnant leurs enfants ont répondu.

Trace: Maquette monumentale

En classant les réponses , on distingue plusieurs catégories de rêves. Ceux liés au(x) :

>>> Sport : un skate park, un club de danse, rugby, gymnastique, une piscine

>>> Sciences: « ici, on apprend à voler », un centre d'observation des étoiles, un « Dino Musée », Labo, une « promenade sur la lune »

>>> Offres culturelles : présence d'une église, d'un cinéma, d'une salle de spectacle, d'une bibliothèque

>>> Loisirs : présence d'un parc d'attraction, de « la maison des couleurs », de « la maison des châteaux gonflables », de « la maison des mangas », d'un centre équestre, de « la maison des rêves », de la magie, d'une maison d'activités bricolage toujours ouverte, d'un parc aventure, d'un cinéma, d'une salle de spectacle, d'un dancing, d' un mur à graffiti, de « la maison des arcsen-ciel », d'un cirque, d'une piscine, d'un cinéma, d'une fête foraine)

>>> Restauration : on y retrouve un restaurant des chats, un hôtel, un marchand de glaces, « la maison du bonheur », une pizzeria.

>>> Nature : présence d'un poulailler, de « la maison des éléphants », d'une écurie, d'une ferme, de « la maison des écureuils », d'un verger, d'un jardin à papillon

>>> Social, entraide et coopération : on y retrouve des appartements, une banque équitable, une maison « bienvenue aux différences et « un lit pour tous »



RÉSULTATS

Une majorité des réponses concerne les loisirs, généralement collectifs. Après discussion avec les enfants et leur parents, le vécu porte sur le manque de lieux de rencontres. On peut en déduire que les enfants et les jeunes ont besoin de lieux d'échanges où pratiquer des activités collectives de loisir.

Y en a-t-il à Floreffe ? Peu...

3) Rêvons à Floreffe > « Dessine-moi ton Floreffe »

Dans le cadre des cours de citoyenneté des écoles communales de Floreffe, nous avons, avec deux membres du Conseil d'Orientation, organisé un projet intitulé « Dessine-moi ton Floreffe ».

Cible: enfants de 1ère, 2ème et 3ème primaire.

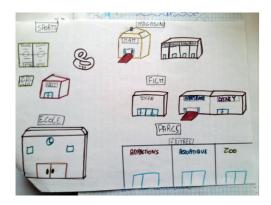
Comment? Dessins

Quand? Septembre 2017

Questions posées :

- « Quel est ton Floreffe idéal ? »,
- « De quoi se compose-t-il? »
- « Y habites-tu déjà? »
- « Qu'y fais-tu pendant tes temps libres? »

Traces: dessins



Les enseignements que l'ont peut « tirer » :

>>> Les enfants ont une image positive de leur commune

>>> On s'y amuse, instruit et rencontre

>>> Aspects abordés: la nature (jardins, parcs, forêts, animaux), le sport (terrain de sports, piscine,...), la culture (cinéma, musique,...), la solidarité (potagers partagés, habitats collectifs,...) et le partage (plaine de jeux, places de village,...)

Contrairement aux lieux de rencontre qui sont très présents, très peu de sujets d'inquiétude ont été abordés, comme l'argent, les technologies, la pollution, ... C'est un sujet d'étonnement car ces éléments sont davantage présents chez les ados et adultes contactés.

PROCESS & PUBLIC

RÉSULTATS

4) Vivons à Floreffe > « Impro Show »

Cible: Public du CCF

Comment ? A travers la technique de l'improvisation

Quand ? 17 mai 2017

Questions posées :

Lors de la soirée « Ligue d'Improvisation » organisée le 19 mai 2017, nous avons sollicité le public pour qu'il inspire les jouteurs autour de la vie à Floreffe.

Le thème imposé ? « Mon Floreffe, demain, sera... ». Ensuite, le public a répondu et ses réponses ont été analysées. S'en sont suivies des improvisations sur les thèmes sollicités.

Traces : enregistrement du spectacle d'impro & papiers récoltés

Plus de 60 personnes ont répondu à cette sollicitation.

Les thèmes imposés aux jouteurs peuvent être répartis en 4 catégories :

>>> Le Vivre-Ensemble

>>> Les sports et la culture

>>> La nature et le développement durable

>>> La mobilité.

Si les réponses ont été difficiles à exploiter, vu leur éclatement thématique et le côté ludique de la démarche, elles nous ont permis de tirer quelques thèmes et valeurs auxquels notre public associe Floreffe et les villages qui composent son territoire.

5) Vivons à Floreffe > Questionnaires Expo

Cible : Adultes, pas spécifiquement public du Centre culturel.

Comment ? Questionnaire non dirigé, distribué majoritairement aux Floreffois (et communes limitrophes), à l'occasion de l'exposition « Autour des impressionnistes » organisée dans l'église abbatiale.

Quand? De Juin à Septembre 2017

Questions posées sur :

>>> L'image de Floreffe : « Pour moi, Floreffe c'est ... », « Demain, dans ma ville, je voudrais... » >>> Les temps-libres : « Avec plus de temps, je ferais... »

184 réponses ont été obtenues, dont 109 de Floreffois et 75 d'habitants des communes limitrophes.

Il ressort que :

>>> L'image et les valeurs associées à Floreffe sont différentes selon que l'on est « anciens » ou nouveaux Floreffois.

>>> La marque « Floreffe » utilisée pour identifier la bière, le fromage et autres produits, n'est pas un élément de fierté pour ses habitants mais plutôt une marque de reconnaissance pour les non-Floreffois.

>>> Les éléments de « fierté » sont : la présence de l'abbaye et son RÉSULTATS

>>> Les raisons de venir à Floreffe : « J'y vais pour... »

Traces: questionnaires

rayonnement (sauf pour les anciens), l'image « verte » de l'entité, la convivialité, la présence de projets citoyens et le dynamisme associatif.

>>> Les éléments impactant négativement l'image de Floreffe sont la mobilité inter-villages (surtout le danger que représente la RN90), l'image de la Sambre (qui coupe l'entité et son état de propreté).

Les termes « Centre-ville mort », déserté, abandonné ... reviennent aussi fréquemment.

En termes de vécu, plusieurs questionnaires relèvent comme activité à soutenir ou développer : la convivialité, le partage, la culture et le sport. Etonnamment, le tourisme apparait très peu comme élément fédérateur

6) Vivons à Floreffe > Entretiens individuels

Cible : Adultes floreffois, pas spécifiquement public du Centre culturel.

Comment ? Entretiens individuels (entre 5 et 10 min) et retranscrits

Quand ? 11 novembre 2017, dans le cadre du festival Plein Feu et de l'inauguration de la Maison de la Musique.

Questions posées sur : La notion de village, de mobilité, d'animation inter ou intra-villages, et de pratiques culturelles.

Plus de 100 interviews ont été réalisées.

Traces: questionnaires

Quelques constats:

Floreffe se situe dans deux bassins de vie clairement identifiables (Bassin de la Sambre et le Grand Namur). Les Floreffois se sentent davantage appartenir au bassin namurois en ce qui concerne les pratiques culturelles.

Les manques ou besoins exprimés portent

- >>> Sur la mobilité et la vitesse
- >>> Le manque de lieux de rencontres
- >>> L'importance des comités de quartier
- >>> Le manque de lieu de rencontre pour les jeunes (besoin exprimé par les jeunes ou leurs parents)

PROCESS & PUBLIC

RÉSULTATS

La mobilité intra-floreffoise est peu développée. On bouge dans Floreffe principalement pour la pratique sportive (Floreffe Centre), les démarches administratives (Floreffe Centre), faire ses courses (Floreffe Centre et Floriffoux), et pour les écoles (divers villages) et la culture (Floreffe Centre).

En dehors de Floreffe Centre, peu de villages entretiennent des liens en termes de mobilité.

7) @Floreffe > Conseil Consultatif des jeunes

Cible : adolescents floreffois du Conseil Consultatif des jeunes. Ce groupe est composé de 15 adolescents âgés de 12 à 16 ans.

Comment ? Réflexion collective et ludique et animation « post-it »

Quand ? Le 5 décembre 2017, le Centre Culturel a organisé une animation ludique avec

L'animation consistait à inviter les ados à réfléchir sur trois questions :

- >>> A Floreffe, se rencontrer c'est...
- >>> C'est quoi la culture... Et à Floreffe ?
- >>> Les Top et les Flop des réseaux sociaux

Les réponses obtenues sous forme de « tableau à post-it » ont également fait ressortir des pistes d'actions, alors même que les enjeux n'étaient pas encore validés par le CO et le CA du Centre Culturel.

Ces pistes viendront alimenter la réflexion s'agissant d'élaborer notre action culturelle.

Réponses des ados aux trois questions

A Floreffe se rencontrer c'est :

>>> Important et essentiel mais pas facile car fort dépendant des adultes
problème de mobilité à Floreffe

>>> A l'école, pendant les activités sportives, à Esperanzah, pendant les fêtes de quartier et pendant les activités extra-scolaires (stages, ateliers,...)

C'est quoi la culture... Et à Floreffe ?

- >>> La musique vivante (concerts et festivals)
- >>> Le téléchargement de film ou de musique
- >>> Le dessin et le street art
- >>> A Floreffe, l'offre est très scolaire ou pour adultes « La culture, c'est à l'école ».
- « La culture, c'est voir des vieilles choses démodées »

Les Top et les Flop des réseaux sociaux

Les Tops : se faire des amis ... et des ennemis, se retrouver, se souvenir, mieux se connaître.



RÉSULTATS

La majorité des adolescents présents reconnaissent leur addiction aux écrans et aux réseaux sociaux et, en même temps, sont très conscients des dérives des médias.

Retenons : les risques sur la santé, sur les comportements (agressivité), l'isolement social,

le harcèlement, la dépendance, la perte de maitrise des informations, le « déballage » de la vie privée, le « tout semble facile », on se coupe des moments importants de la vie de famille,...

Une grande question est ressortie :

« Comment de désintoxiquer de ce qui nous facilite la vie » ?

Pistes d'améliorations proposées :

- >>> Créer un espace (Maison de jeunes, Festival,...)
- >>> Faciliter la mobilité dans les villages de Floreffe
- >>> Organiser des stages ou ateliers impliquant des technologies (appli, YTube, Gif, vidéo, film d'animation,...)
- >>> Concours de Selfie,...
- >>> Favoriser l'accès à Internet
- >>> Organiser des sorties culturelles hors de Floreffe (surtout à Namur)

8) @Floreffe « Impro ados »

Cible: Adolescents

Comment ? Interview collective et pratique théâtrale et d'improvisation.

Quand? de septembre à décembre 2017 Lors des ateliers d'improvisation lancés par le Centre Culturel en 2015, nous essayons d'intégrer de plus en plus les technologies familières aux ados.

Thématique: Pratiques culturelles

La fréquence des sorties culturelles est faible en général, exception faite du cinéma. Les causes évoquées sont le manque de temps, le fait de ne pas être au courant et parfois le manque de curiosité/intérêt. Les jeunes utilisent surtout Internet pour se procurer des

PROCESS & PUBLIC

A l'occasion de différentes séances, l'animateur a interrogé la quinzaine d'ados inscrits sur leurs pratiques sociales et culturelles, afin de valider ou invalider quelques intuitions déjà dégagées.

Pour interroger les jeunes, nous avons opté pour un moyen efficace et direct : l'interview collective enregistrée. Pour introduire ce questionnement, l'atelier a été construit de manière à aborder les différentes thématiques au travers de l'improvisation théâtrale. Les thèmes, lieux et impulsions, des improvisations jouées ont été inspirés librement par 3 axes de notre interrogation : les pratiques culturelles et sociales des jeunes, et les villages de Floreffe. Enfin en ce qui concerne les nouvelles technologies, les exercices proposés étaient tous basés sur l'utilisation de supports multimédias.

Contenu de l'atelier

>>> Techniques du bruitage : l'un après l'autre, les participants ont été invités à prendre le micro et à s'essayer au bruitage – technique qui consiste à imiter les bruits naturels avec la bouche.

>>> Bruitage direct : un improvisateur jouait une scène improvisée dans un lieu donné, un autre improvisateur l'observe et bruite au micro ses moindres faits et gestes.

>>> Ambiance sonore : plusieurs improvisateurs bruitaient ensemble pour « représenter » un lieu ou une ambiance particulière, les autres improvisateurs jouaient sur base de ce qu'ils entendaient.

>>> Doublage américain : un improvisateur jouait et faisait semblant de parler, un autre improvisateur utilisait le micro pour parler à sa place. Le premier improvisateur tentait de bouger les lèvres aux bons moments.

>>> Doublage de film : un extrait de film a été diffusé sur un écran de projection mais sans le son. Deux improvisateurs disposaient d'un micro chacun, ils parlaient à la place des comédiens/ personnages de l'extrait projeté et devaient également bruiter ce qui se passait à l'image.

Au-delà de l'utilisation des micros et vidéos, ces

RÉSULTATS

films et autres, et regardent des films à la maison (avec un projecteur par exemple). Quand ils vont au théâtre, ce qui est rare, c'est surtout parce qu'il y a un membre de la famille ou un ami(e) qui joue dedans. Enfin, pour ce qui est des expositions, le seul qui en parle mentionne la grande expo sur les films d'Harry Potter qui a eu lieu à Bruxelles.

Thématique : Nouvelles technologies (information et communication)

Les jeunes utilisent les technologies (via l'ordinateur, console de jeu multitâche ou smartphone) pour jouer aux jeux vidéos, écouter de la musique sur Spotify, sur Youtube ou sur Netflix. Les vidéos regardées sont principalement des vidéos 'gaming' (phases de jeux vidéos commentées), des vidéos à l'épaule comme par exemple « Urbex » (visites de lieux 'interdits'), des vidéos drôles (youtubeurs, cultures étrangères, bêtisiers, etc), des vidéos 'critiques' (youtubeur qui donne leur opinion, qui annonce ou critique).

Les jeunes ont tous (eux-mêmes ou via des amis) déjà posté des vidéos sur les plateformes web : 'challenge', 'Urbex', humour, trucage/montage vidéo. L'un d'entre eux a même appris, via des tutoriels sur internet, l'utilisation de logiciels professionnels comme la suite Adobe. Enfin, les jeunes se montrent intéressés pour apprendre le montage et la réalisation, utiliser un casque de réalité virtuelle, participer à une LAN (jeu en réseau dans un lieu unique),

Thématique : Pratiques sociales

Les jeunes s'invitent « virtuellement » pour se parler ou jouer en ligne, et s'invitent parfois l'un chez l'autre. L'un d'eux sort beaucoup pour filmer des endroits insolites avec un copain (style

jeux créatifs ont bien sûr fait écho à la culture web, de plus en plus prégnante chez les jeunes, où le montage et le trucage (images, sons et vidéos) constituent l'un des principaux canaux de communication, d'expression et de création.

RÉSULTATS

Urbex). La plupart font partie des scouts où ils se retrouvent et partent ensemble en camps. Les obstacles évoqués quant aux possibilités de se voir sont la distance et le manque de temps. Pour se déplacer ils utilisent surtout la voiture de leurs parents ou leur vélo. Enfin, ils n'ont pas connaissance du concept de 'maison des jeunes' mais sont enthousiastes à l'idée de pouvoir un jour profiter de l'occasion.

Thématique : Floreffe

En général, les jeunes ont une très bonne opinion de Floreffe et des possibilités que la commune offre : commerces, complexe sportif, salle de spectacle. Ils ont l'habitude d'aller dans les autres villages surtout s'ils ont de la famille et des amis sur place. L'un d'entre eux mentionne le fait qu'il n'ose pas traverser en vélo la N90 qui sépare Buzet de Floreffe, parce que c'est trop dangereux. En ce qui concerne les festivités, ils connaissent tous Esperanzah! et le salon du vin, mais aucun d'entre eux n'a l'air de connaître d'autres rendez-vous culturels comme Sambrestivale. Plusieurs se rendent régulièrement à Namur pour des festivités spécifiques (Halloween, etc).

9) Vivons à Floreffe > Théâtre-action

Cible : personnes adultes bénéficiaires du CPAS Comment ? Théâtre action

Quand ? de septembre à mars avec représentation théâtrale le 25 mars 2018, lors de la journée de l'action sociale.

Question posée : « Mon vécu dans la précarité » Le projet d'atelier de théâtre action, initié par le CPAS de Floreffe, s'est organisé au Centre Culturel. L'atelier avait comme finalité de monter Plusieurs thèmes ont été abordés en cours d'écriture. Plusieurs d'entre eux ont été retenus et ont fait l'objet de la pièce.

La pièce peut être résumée de la manière suivante :

« Bénéficiaire de l'aide sociale à Floreffe, je suis bien accueilli et bien pris en charge... mais l'esprit de village qui y

PROCESS & PUBLIC

une pièce conçue et jouée par des bénéficiaires du CPAS avec comme thème : mon vécu dans la précarité et mes rapports avec le CPAS. En accord avec l'animateur, nous avons estimé que le choix des thématiques abordées, l'écriture et les répétitions ont constitué la base de notre récolte de données chaudes.



RÉSULTATS

règne laisse peu de place à l'anonymat ». Les difficultés rencontrées à Floreffe sont surtout :

>>> D'ordre financier « Alors on se débrouille » > la solidarité s'organise

>>> De mobilité « en fin de mois, on ne prend plus la voiture »

>>> De crédibilité « Faites-nous confiance »

>>> De préjugés « Assumons notre situation fragile » > risque de stigmatisation.

Chacun a reconnu l'importance de la culture, jugée souvent inaccessible (prix, image impénétrable, chronophage,...)



10) @Floreffe > Stage photos (Carnaval 2018) - Ados

A travers la photo et avec le soutien des animateurs photos, le stage permettra d'affiner un des enjeux dégagés.

Cible : Adolescents de Floreffe

Comment ? Photolangage, prise de photos à retravailler et organisation d'une exposition dans le parc du CCF.

Quand ? période de congés scolaires de Carnaval et de Pâques 2018.

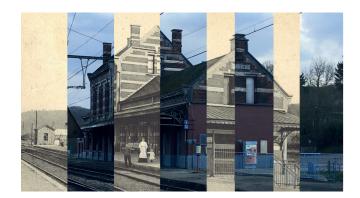
Questions posées: « Ma relation à Floreffe, d'hier et d'aujord'hui » « Floreffe, c'est qui ? C'est quoi ? »

Le photolangage a fait ressortir les éléments et personnages, que les jeunes avaient envie de photographier.

Pour les ados, Floreffe, c'est :

>>> Un patrimoine industriel (charbonnage, glacerie,...), religieux (abbaye), naturel (carrières rendues à la nature, étangs, grottes,...)

>>> Des rencontres avec quelques personnages tournées vers le passé (abbé pour l'abbaye, un écrivain et historien local).



RÉSULTATS

L'image vieillotte de la culture ressort des photos prises, associées aux personnages rencontrés (plus de 70 ans chacun).

Quant au patrimoine le plus sollicité, c'est celui lié au passé industriel de Floreffe (ainsi que l'écluse) qui a été plébiscité.

L'intérêt des jeunes pour les technologies en est une des explications.

Quant aux transformations (montage photos, collages, détournement,) elles ont porté sur l'embellissement physique des lieux, le lien entre aujourd'hui et hier, et sur la destination qu'ils pourraient en faire : lieux de loisir, de rencontre, de convivialité.

Afin de consolider l'analyse partagée de notre territoire, les membres du CCF ont rencontré les principales associations présentes ou actives à Floreffe, dont les associations locales reconnues des champs culturel, social, d'éducation permanente. Leurs apports sont intégrés dans les résultats de l'analyse partagée. Nous les avons également sollicitées afin de mieux comprendre leurs objectifs et réalités, leurs atouts et faiblesses et envisager des partenariats ou collaborations avec le CCF.

Ces rencontres n'ont pas fait l'objet d'un traitement spécifique mais sont venues enrichir le propos, et nourrir les intuitions et valider (ou pas), les hypothèses sur lesquelles se fondent nos constats.

3.5 Conclusions de l'analyse partagée

3.5.1 - SYNTHÈSE DES POINTS DE VUE

Le VECU

> Constats & Contradictions

QU'EST-CE QUI POURRAIT L'EXPLIQUER > Hypothèses

1) « A Floreffe on se sent bien »

Ce sentiment plus présent dans les villages de l'entité que dans le Centre-Ville, vu comme peu dynamique et ressenti comme négligé, peu mis en valeur, et peu attractif.

... et en même temps ...

On retrouve de nombreuses initiatives citoyennes qui remettent en question (Paysans-Artisans, école de Buzet, SEL, Espéranzah!,...) notre société.

Et on bouge beaucoup en-dehors de Floreffe.

Et on demande plus de convivialité.

Le cadre de vie est agréable à Floreffe. On y apprécie le caractère semi-rural. « C'est la campagne proche de la ville ».

Les besoins primaires sont remplis :

>>> Les besoins physiologiques (manger, boire, se vêtir, dormir...).

>>> Les besoins de sécurité d'un abri (logement, maison), des revenus et des ressources, de sécurité physique contre la violence, délinquance, agressions, sécurité morale et psychologique et enfin, la sécurité médicale/sociale et de santé.

Le niveau de vie est relativement élevé (comparé aux communes limitrophes) et le niveau d'éducation également. > ses habitants sont mobiles dans les deux bassins de vie auxquels appartient Floreffe.

Attention de ne pas oublier les publics fragilisés et les minorités.

La présence d'initiatives citoyennes à Floreffe, contribue au sentiment positif.

Le sentiment de bien-être est local alors que les questionnements et sources d'inquiétudes sont macro-économiques (la consommation, les relations nord-sud, le climat,...).

Le VECU > Constats & Contradictions

QU'EST-CE QUI POURRAIT L'EXPLIQUER > Hypothèses

2) « On ne connait pas bien le patrimoine, le folklore et le potentiel culturel de Floreffe »

Floreffe est vue par une partie de ses habitants comme un territoire composé de villages sans grande cohérence et sans liens apparents.

Et en même temps ...

>>> On sort aisément de Floreffe pour ses pratiques culturelles, vers Namur ou Sambreville.

>>> On trouve beaucoup d'artistes, d'associations et de comités de quartier à Floreffe. Ses associations sont surtout actives dans la reliance.

La mobilité inter-villages est faible, sauf pour les démarches administratives, faire ses courses et accéder aux écoles.

Comment défendre l'identité floreffoise entre deux bassins de vie (Val de Sambre, Namur,...) > Se sent-on Floreffois ? Quels éléments de fierté y associe-t-on ? La configuration physique (N90, Sambre, Chemin de fer, forets et bois) morcelle le territoire.

Floreffe connait une forte croissance de sa population.

>>> De nombreux néo-Floreffois ne sont pas encore sensibles au patrimoine et au folklore local.

>>> Les néo-Floreffois sont majoritairement jeunes et la gestion patrimoniale et folklorique (abbaye, marcheurs,...) paraît vieillotte (difficulté de renouvellement des instances dans les associations folkloriques, culturelles et patrimoniales).

>>> Le patrimoine est peu visible (problème de signalétique) ou mal mis en lumière > acteurs publics et privés.

Le cloisonnement des associations (surtout culturelles, folkloriques et patrimoniales), partiellement dû au manque de moyens financiers, aux difficultés de recruter ou de renouveler ses bénévoles, renforce ce sentiment.

Le VECU > Constats & Contradictions

QU'EST-CE QUI POURRAIT L'EXPLIQUER > Hypothèses

3) Les publics fragilisés

Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale est faible en comparaison avec les communes voisines.

« On n'est pas un numéro : on est bien soutenu à Floreffe ».

Les personnes fragilisées reconnaissent l'importance de la culture (intérêt marqué par les bénéficiaires pour le projet de théâtre action).

Et en même temps...

« L'anonymat de la situation précaire que nous vivons n'est pas toujours facile à préserver » .

Ces publics participent peu aux événements du CCF.

Peu d'associations sont actives dans le champ social mais les présentes sont très actives (PCS, Croix-Rouge).

Le lien de confiance entre les bénéficiaires et le personnel du CPAS est important et positif, mais pas encore de lien de confiance reconnu avec le champ culturel et le CCF, en particulier. Le prix du foncier est élevé, la disponibilité de l'offre immobilière sociale faible et la mobilité peu aisée (taxi social, lignes de bus,...).

Il règne à Floreffe un esprit « de village » où chacun se connaît.

Le manque de connaissances préalables et de « compétences » (vécu) est ressenti comme un frein et accentue l'inaccessibilité de l'offre culturelle. Les codes culturels utilisés donnent à la culture une image parfois « impénétrable ».

L'isolement social est peu propice à l'exercice des droits culturels > priorités autres que la culture (nourriture, logement,...).

La visibilité du projet article 27 auprès des publics fragilisés est trop faible ; l'opportunité n'est pas encore une habitude > tickets peu utilisé.

Trop peu de partenariats entre les champs sociaux et culturels.

Le faible nombre d'associations du champ social renforce la faiblesse de relais auprès des publics fragilisés > renforcer les liens avec le CPAS ou le PCS est une opportunité à développer.

Le VECU > Constats & Contradictions

QU'EST-CE QUI POURRAIT L'EXPLIQUER > Hypothèses

4) Pour les jeunes

« On est inséparable de son smartphone et des réseaux sociaux. On vit connecté. »

Et en même temps ...

« On est conscient des dangers de l'hyper-connexion »

« On émet le besoin de se retrouver et échanger »

« La culture, c'est vieillot »

« La culture, c'est à l'école »

« Si on se voit, c'est pour faire quoi ? »

La population jeune est proportionnellement plus importante à Floreffe que dans les communes limitrophes

L'offre est faible pour les adolescents, surtout sur le plan culturel. Les jeunes de l'entité sont généralement bien équipés en matériel (gsm, ordi, smartphones,...), ce qui facilite l'accès aux technologies et à l'information.

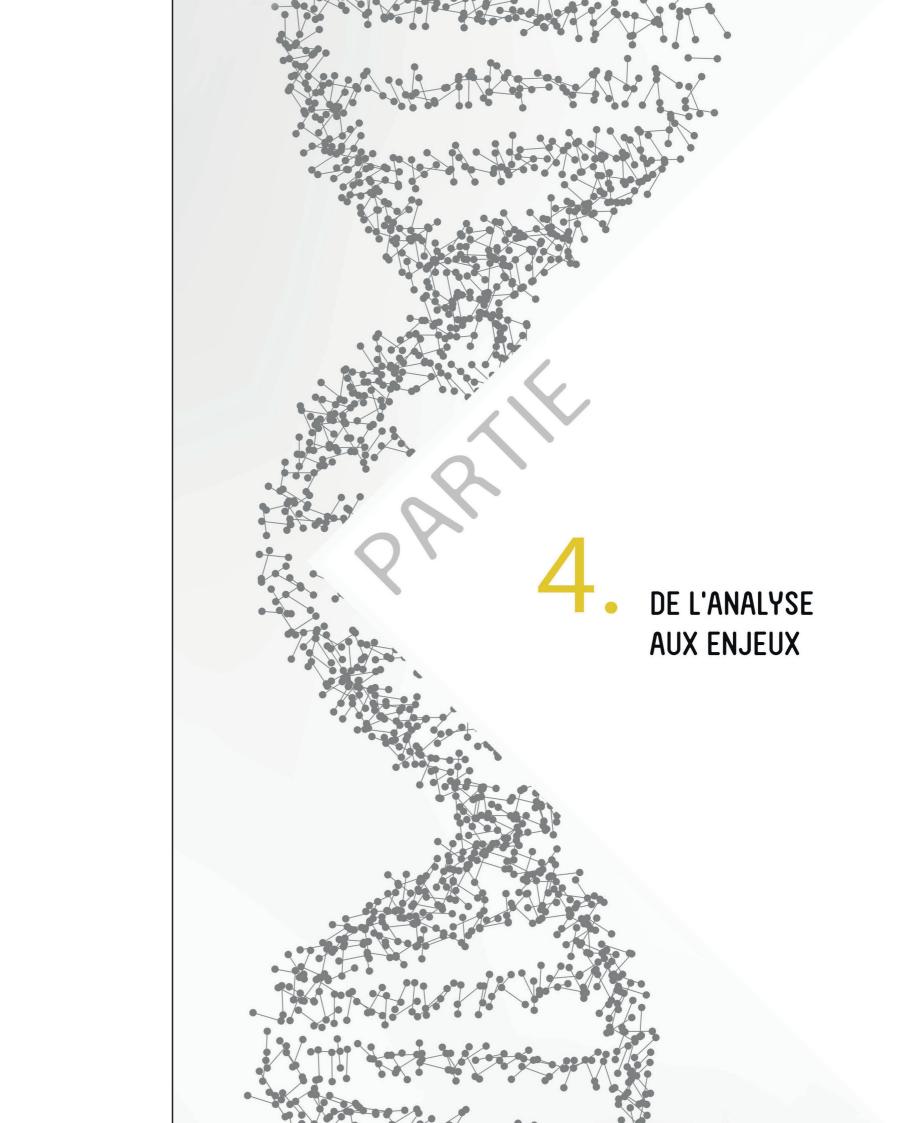
Le niveau d'éducation des jeunes à Floreffe est élevé et la qualité de l'enseignement y est reconnu > ce qui développe l'esprit critique.

Les jeunes vivent dans la mondialisation des références, dans un repli sur soi.

L'évolution des codes et langages est rapide chez les jeunes. Les « opérateurs culturels » n'utilisent pas ou peu ces codes.

Est-ce que le manque d'offres explique l'inactivité observée ou vécue sur le territoire ? Est-ce l'époque dans laquelle nous vivons ? Est-ce l'impact des technologies ? Que recouvre la notion d'ennui chez les jeunes ?

72



4. LES ENJEUX

4.1 DENTIFIER, HIÉRARCHISER ET FORMULER LES ENJEUX. QUELLE MÉTHODOLOGIE ?

Afin de formuler des enjeux forts, en phase avec la réalité du territoire et compte tenu des forces et faiblesses du Centre culturel, nous avons réuni, à plusieurs reprises, les membres de l'équipe, du Conseil d'Orientation et des représentants d'associations.

Ces groupes de travail sont partis de l'analyse partagée et de leurs intuitions pour faire émerger des hypothèses d'actions et des propositions d'enjeux.

D'un commun accord, l'enjeu représente ce « défi » à relever qui vise à une réelle transformation durable qui a de la valeur sur le territoire. C'est en quelque sorte la mise qui peut être gagnée ou perdue... C'est une provocation qui prétend gagner (réussite), là où il y a un risque réel qu'on va peut-être perdre (échec).

On n'est donc pas dans le « Que faire ? » (actions), ni « Comment faire ? » (stratégie, méthode), mais bien dans le « Pour quoi faire ? ». Cette démarche prospective a été méthodologiquement encadrée par le CESEP (Centre Socialiste d'Education Permanente).

4.1.1 — LA CARTE MENTALE

En sous-groupes, nous sommes partis des intuitions d'enjeux basés sur les « constats-contrastes » (cf supra) et avons réalisé des cartes mentales reflétant, pour chacune des thématiques, le fonctionnement de la pensée et avons représenté visuellement notre cheminement associatif.

Cela nous a permis de mettre en lumière les liens qui existent entre chaque thème et les informations qui leur sont associées.

Les thèmes qui ont été abordés :

- O Les jeunes, surtout les adolescents
- Le patrimoine et le folklore
- O L'inclusion
- O « Se sentir bien à Floreffe »

4.1.2 — OUI MAIS... (RISQUE DE PERDRE)

Bien sûr, tout aborder de front, compte tenu de la taille réduite de l'équipe, est un défi trop difficile à relever et peu réaliste, voire trop ambitieux. C'est pour cette raison que nous avons complété cette approche cognitive par des « oui mais » afin de nous éclairer sur les motivations de choix de l'une ou l'autre de ces intuitions.

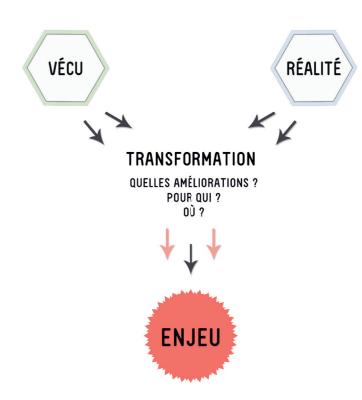
Trop de « oui mais... » risquerait de rendre ce défi irréaliste, peu en phase avec le territoire ou hors champs culturel. Trop peu de « oui mais ... » pourrait signifier l'absence de défi, donc l'existence d'un enjeu trop faible.

4.1.3 — LA FORMULATION DES ENJEUX

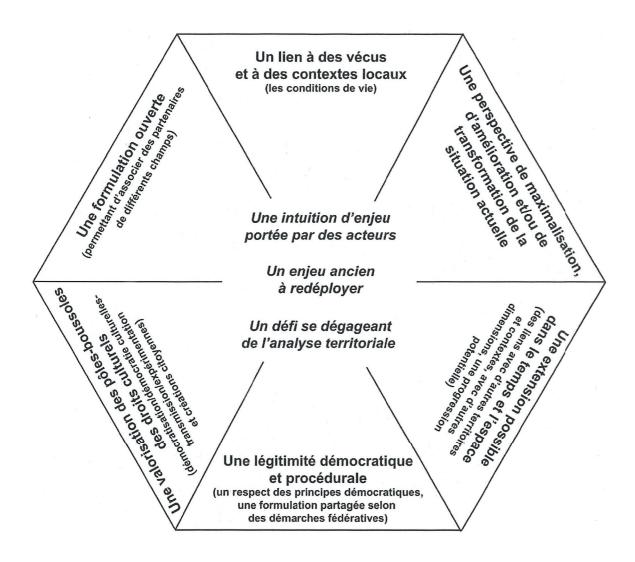
Nous avons ensuite retenu deux enjeux et recalé deux autres enjeux. Les enjeux non retenus (deux sur les quatre) seront mis à disposition des partenaires (CPAS, Commune de Floreffe, associations,...) pour venir alimenter leur réflexion ou entrevoir des partenariats avec le Centre culturel.

Le premier enjeu porte sur l'importance du patrimoine (matériel et immatériel) et du folklore comme ciment social, porteur de valeurs positives et d'épanouissement, de partage, d'expérimentation et de citoyenneté.

Le deuxième enjeu retenu porte sur la nécessité de garder le contact avec les jeunes, surtout les adolescents, compte tenu de l'importance des technologies et de l'hyper-connexion, tout en leur garantissant des espaces où ils peuvent exercer librement leurs droits culturels.



Une fois les thèmes des enjeux identifiés, nous les avons étoffés et placés dans l'hexagone des enjeux, repris ci-dessous, permettant d'explorer ou de préciser chaque enjeu et de les évaluer. Ici encore, le travail a été réalisé en sous-groupes d'abord, en plénière ensuite et enfin, en CO.



Mettre chaque enjeu au milieu de l'hexagone nous a permis de vérifier que nous allions dans la bonne direction.

4.2 ENJEUX RETENUS, DIMENSIONS CULTURELLES & RENFORCEMENT DES FONCTIONS CULTURELLES

4.2.1 — ENJEU 1

Valoriser et réinvestir les espaces du patrimoine culturel matériel et immatériel (historique, folklorique, symbolique, humain et naturel), afin de permettre aux habitants du territoire, anciens et nouveaux, de se les réapproprier et ainsi, renforcer le sentiment d'appartenance pour amplifier le plaisir de vivre ensemble.

Cet enjeu est important ...

- O Parce que l'étude des données froides fait ressortir l'importance du patrimoine floreffois, en quantité et en qualité, que ce soit matériel ou immatériel, et qui ne se limite pas à la seule abbaye, bien que ce monument revête un caractère historique et symbolique fort.
- O Parce que le développement de Floreffe s'est à la fois appuyé sur la présence de l'abbaye devenue une école, mais aussi sur l'essor industriel localisé le long de la Sambre.
- O Parce que la Sambre est le lien entre les deux bassins de vie auxquels appartient Floreffe.
- O Parce que le morcellement du territoire présente de nombreuses zones vertes et forestières, qui constituent une réelle richesse environnementale pour la Commune.
- O Parce que le vécu des Floreffois, concernant leur lien avec le patrimoine, le folklore et leur sentiment d'appartenance, est différent selon que l'on est ancien ou néo-Floreffois.
- O Parce que le patrimoine et le folklore ne sont plus suffisamment attractifs sur notre territoire d'action et souffrent d'une image vieillissante.
- O Parce qu'une meilleure connaissance de son territoire, de son histoire et de son patrimoine participe au sentiment de bien-être et de respect des lieux de vie que l'on a envie de partager et gérer collectivement.
- O Parce que cet enjeu reste une réelle opportunité pour les partenariats à créer, qu'ils soient floreffois ou non.

Malgré les éléments suivants qui constituent le défi à relever ...

- O Le patrimoine et le folklore ont une image poussiéreuse, surtout à Floreffe. Cette image est surtout ressentie comme démodée chez les jeunes.
- O Le Centre culturel a peu de prises sur bon nombre d'éléments patrimoniaux et folkloriques, gérés par des associations, dont la gestion est confiée à des personnes parfois peu enclines à agir.
- O Floreffe fait partie de deux bassins de vie > le sentiment d'appartenance est divisé en fonction des villages où l'on réside, tournés, soit vers la vallée de la Sambre soit vers Namur.
- O Plusieurs éléments du patrimoine ont un caractère sacré (Abbaye par exemple) fort ancré dans la conscience collective. « On ne touche pas au sacré ».
- O Les occasions de rencontres entre les anciens et les nouveaux Floreffois existent mais sont peu tournées vers la culture.

4.2.1 → ENJEU 2

Stimuler les échanges entre et avec les jeunes de l'entité, et les adolescents en particulier, afin de les rendre plus autonomes, acteurs responsables et construire, avec eux, un accès à la culture et leur garantir une liberté d'expression artistique.

Cet enjeu est important ...

- O Parce que les données froides reprises dans l'analyse partagée ont mis en lumière l'importance de la jeunesse sur le territoire floreffois (densité scolaire, âge de la population, migration, ...), le manque d'offre non sportive (peu d'espaces de rencontres, pas de maisons de jeunes,...).
- O Parce que les nouveaux langages aujourd'hui utilisés par les jeunes et les adolescents leur permettent des espaces de rencontres, d'appartenance et de reconnaissance, davantage virtuels que réels, contribuent au sentiment d'isolement (réel ou vécu par les adultes) et favorisent un décalage de générations (frein à la transmission).

Malgré les éléments suivants qui constituent le défi à relever ...

- O Le repli sur soi traverse toutes les générations, donc aussi celles des jeunes et adolescents. Il semble accentué par l'hyper-connexion et le conflit de générations que cette hyper-connexion attise.
- O Les références culturelles sont mondiales et rendues facilement accessibles grâce aux « nouvelles » technologies. Nous n'avons pas de prises sur ces références.
- O Le Centre culturel n'est pas suffisamment équipé en outils informatiques, nécessaires à la réalisation de missions liées aux technologies et au numérique.
- Les codes et langages utilisés par les jeunes et les adolescents leur sont propres, évoluent rapidement, et nécessitent une réelle remise en question du Centre culturel.

4.3 Validation des enjeux

Les enjeux ont été :

- O Présentés par l'équipe et validés par le Conseil d'Orientation en sa séance du 2 mai 2018
- O Présentés et validés par le conseil d'administration en sa séance du 8 mai 2018
- O Présentés et validés par l'assemblée générale du 30 mai 2018
- O Validés par le conseil communal en sa séance du 25 juin 2018
- O Présentés à la population de Floreffe lors d'une soirée d'information le 19 septembre 2018



5. PROJET D'ACTION CULTURELLE

5.1 MÉTHODOLOGIE

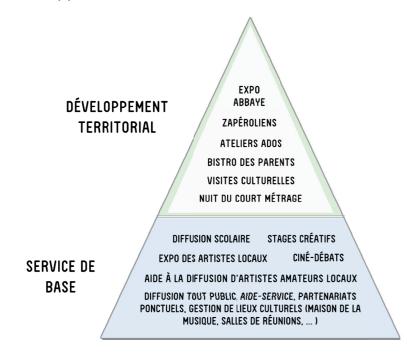
Afin de définir le projet d'action culturelle, l'équipe s'est réunie à plusieurs reprises avec plusieurs membres du Conseil d'Orientation.

Ensemble, nous avons, dans un premier temps, réalisé la pyramide du développement culturel territorial afin de définir quels étaient les services de base de notre Centre culturel et les actions spécifiques qui pourraient entrer dans les opérations culturelles. Le résultat de cette réflexion se retrouve dans le schéma ci-dessous.

Ensuite, nous avons, en regard des deux enjeux définis et des droits culturels, étoffé notre réflexion en y ajoutant une série d'actions spécifiques possibles que nous avons regroupées par objectif, par thème, par public. Une fois listées, les actions présentes et potentielles ont été regroupées en chapitres, constituant les opérations culturelles à développer et valoriser.

L'équipe a ainsi procédé à la construction des opérations culturelles, rebaptisées de manière ludique et parlante pour les publics auxquels nous nous adressons. Nous avons veillé à ce qu'elles soient **légitimes** par rapport aux droits culturels (légitimité de valeurs), ancrées dans les perspectives sociétales, en lien avec les enjeux identifiés (légitimité sociale). Elles ont été considérées comme **valides** dans la mesure où elles correspondent aux missions des Centre culturels Enfin, les opérations ont été estimées **réalisables**, dans la mesure où elles restent réalistes au regard des moyens financiers, en infrastructure et humains.

Pyramide du développement culturel territorial



5.2 Dentification des dimensions culturelles et traduction en objectifs

5.2.1 — SUR L'ENJEU 1 " PATRIMOINE "

Valoriser et réinvestir les espaces du patrimoine culturel matériel et immatériel (historique, folklorique, symbolique, humain et naturel), afin de permettre aux habitants du territoire, anciens et nouveaux, de se les réapproprier et ainsi, renforcer le sentiment d'appartenance pour amplifier le plaisir de vivre ensemble.

Dimensions et fonctions culturelles

L'enjeu porte sur la réappropriation du patrimoine et du folklore pour en faire de réels lieux d'échanges, de rencontres, de transmission ou d'expérimentations ?

Cet enjeu s'inscrit pleinement dans l'esprit du décret de 2013 dans la mesure où il vise au **développement des droits culturels**, par le **maintien**, le **développement** et la **promotion des patrimoines** qui contribuent à l'**accès à la culture** et parce que la réappropriation des patrimoines favorise le **sentiment d'appartenance**, source de force et de **partage**, d'**inclusion** et de **décloisonnement**.

L'enjeu vise l'amélioration et le partage du sentiment de bien-être et de respect des lieux de vie pour que chacun ait la possibilité de les gérer collectivement, grâce à des démarches créatives tournées vers l'avenir, en phase avec les défis sociaux et environnementaux. En travaillant cet enjeu, nous touchons à la préservation, à l'accès et à la transmission du patrimoine et des pratiques, renforçant l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire. In fine, notre action contribuera au décloisonnement des pratiques entre générations, entre catégories sociales.

Quelles améliorations significatives et durables recherchons-nous par notre action culturelle ?

- O Rendre au patrimoine et au folklore un visage « dépoussiéré », ancré dans le présent, moins perçu comme appartenant à l'histoire ancienne, loin des préoccupations actuelles > évaluer en quoi la connaissance du passé conditionne notre avenir ;
- O Favoriser l'appropriation du patrimoine floreffois par ses habitants, à travers sa valorisation, et sa transmission en collaborant avec les acteurs locaux > préservation des patrimoines et lieux de vie ;

- O Créer ou renforcer l'identité floreffoise et le sentiment d'appartenance à la Communauté locale, que l'on soit néo-Floreffois ou Floreffois de toujours, sentiment propice à l'ouverture au choix des appartenances et référents culturels ;
- O Contribuer collectivement au respect ou à l'embellissement des lieux de vie > vers un meilleur vivre ensemble ;
- O Faire des patrimoines de Floreffe, des lieux vivants de convivialité, d'implication citoyenne et d'expérimentation > éviter de transformer Floreffe en village dortoir, enclavée entre Namur et Sambreville.

5.2.2 — SUR L'ENJEU 2 " LES JEUNES. ET LES ADOS EN PARTICULIER "

Stimuler les échanges entre et avec les jeunes de l'entité, et les adolescents en particulier, afin de les rendre acteurs responsables et construire avec eux, un accès à la culture et leur garantir une liberté d'expression artistique.

Dimensions et fonctions culturelles

Cet enjeu s'inscrit pleinement dans l'esprit du décret de 2013 dans la mesure où il vise le **développement des droits culturels**, la **réduction des inégalités** et l'**émancipation des jeunes** comme vecteur de participation et d'action citoyenne.

Les dimensions culturelles s'expriment aussi par la rencontre et l'échange de pratiques culturelles entre jeunes, par la reconnaissance et l'acceptation de leurs propres codes et langages, par l'expression, l'expérimentation et par l'apprentissage de pratiques qui visent à les rendre plus autonomes.

En favorisant cette autonomie et la liberté de participer activement à la prise de décisions en matière de politique culturelle, notre action contribue également au décloisonnement auquel aspirent les jeunes.

Nous pensons également que la réalisation de cet enjeu peut contribuer à la déconstruction des préjugés et idées reçues que certains adultes entretiennent sur les pratiques codes culturels des adolescents et vice-versa, en permettant à chacun d'exprimer son propre point de vue.

En travaillant cet enjeu, et plus spécialement l'implication des jeunes et des ados en particulier dans nos différents projets, nous renforçons plusieurs fonctions culturelles telles que la participation culturelle, l'expression et la créativité.

En encourageant les échanges entre adultes et ados, que ce soit sur les questions de société ou les codes et langages, nous participons à l'accroissement des capacités d'expression des citoyens de toutes générations, dans la perspective de leur émancipation individuelle et collective.

Quelles améliorations recherchons-nous par notre action culturelle?

- O Décloisonner les jeunes > favoriser les échanges, l'expression et les pratiques culturelles entre jeunes
- O Susciter les échanges intergénérationnels > contribuer à une meilleure compréhension des vécus entre les différentes générations
- O Donner aux jeunes les « outils » leur permettant de s'épanouir et d'expérimenter de nouvelles pratiques
- O Amener les jeunes à débattre, échanger et améliorer collectivement notre société et à développer leur capacité critique > les rendre acteurs actifs et responsables > implication pour contribuer à un monde plus « juste », plus solidaire.

5.3 Les opérations culturelles au service des enjeux retenus

Rentrer dans cette nouvelle période de Contrat-Programme a réellement insufflé un esprit de remise en perspective des pratiques culturelles au sein du CCF et nous a amenés à **repenser**, **transformer** ou **amplifier** des actions actuelles, menées seules ou en partenariat, à **consolider** des actions menées sur le territoire par des partenaires ou à en **imaginer** de nouvelles, basées sur notre expérience ou expertise.

Une attention particulière a été portée au **temps**, au **personnel** et aux **compétences** nécessaires pour monter et mener à bien ces opérations.

En effet, un des points faibles relayés par l'auto-évaluation du CCF porte sur les faibles moyens humains dont il dispose pour remplir ses missions de base et donc, également, chacune des nouvelles actions proposées.

L'étalement dans le temps et la mise en place de ces opérations culturelles est donc autant basé sur la réalisation des objectifs à long, moyen ou court terme, que sur les limites humaines et techniques que nous connaissons à Floreffe.

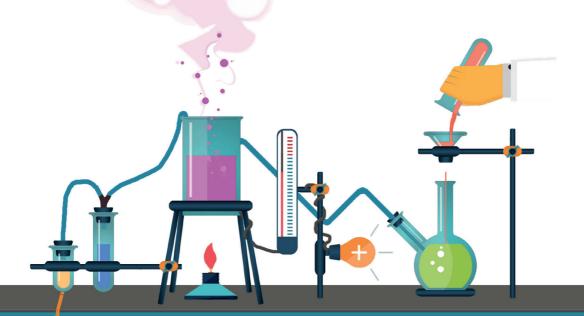
PATRIMOINE ET FOLKLORE

HORS DU PLAC'ART

- Maison de la Musique
 - « Dans le rétro » 🔳
 - Théâtre Action

EN SAMBRE COMMUNE

- « SAMBRESTIVALE »
 - Les Zapéroliens

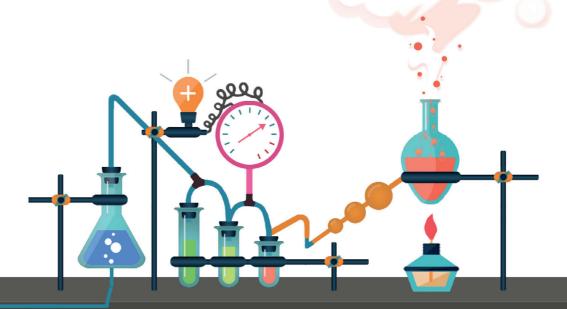




Particip'Action

L'impro est dans la classe

Expo des jeunes artistes locaux



5.3.1 — " HORS DU PLAC'ART "

Cette opération culturelle vise la sauvegarde et la valorisation du patrimoine. Le Centre culturel, dans ce cadre, a identifié deux éléments du patrimoine bâti appartenant à l'histoire collective floreffoise et un élément plus immatériel, portant sur la transmission et le vécu.

1 > ANIMER LA « MAISON DE LA MUSIQUE »

Inauguré en novembre 2017, l'ancien presbytère paroissiale est un témoin du patrimoine exceptionnel de l'entité, dont la récente rénovation démontre l'intérêt.

L'idée est d'animer ce patrimoine en l'affectant à des activités culturelles et à la musique en particulier, permettant ainsi sa réappropriation par la population. Sa gestion sera de la responsabilité du CCF, avec une forte implication associative. On y retrouvera, ainsi, les activités de l'école de musique, de l'harmonie royale Saint-Charles et de groupes musicaux désireux de répéter dans des conditions acoustiques favorables ; la commune a en effet consacré d'importants

moyens à l'acoustique des pièces du rez-dechaussée et du premier étage.

Le Centre culturel compte également y organiser des ateliers musicaux (voir infra, le projet Musicali) et de petits concerts. L'Office du Tourisme de Floreffe y partagera un bureau avec le Centre culturel. L'organisation d'animation ayant pour but la valorisation du patrimoine floreffois est également envisagée dans ces espaces.

2 > « DANS LE RÉTRO »

Il s'agit d'une action visant la sauvegarde du patrimoine bâti et symbolique, que représente l'abbaye à travers l'organisation d'expositions phares telles que celles organisées en 2016 « Marc Chagall et la Bible » et en 2017 « Autour des impressionnistes ».

L'idée de cette organisation est la transmission de patrimoine universel (le contenu de l'exposition), mais aussi, et surtout, la valorisation du patrimoine. En organisant de telles expositions dans l'église abbatiale, en apportant une réelle réflexion en termes de mise en espace, nous avons remarqué l'intérêt des Floreffois pour le patrimoine de l'abbaye.

De nombreux liens sont en effet établis entre le contenu de l'exposition et le patrimoine floreffois. En 2016, l'exposition mettait en lumière le message biblique de Chagall et faisait connaître, à de nombreux visiteurs, l'existence de la Bible de Floreffe, aujourd'hui conservée à la British Library.

Ces expositions sont également l'occasion d'un travail :

- O de réflexion sur l'art au service de la pensée, en tant qu'outil de contestation (la femme dans l'impressionnisme,...)
- O créatif avec les écoles lors d'ateliers scolaires « A la manière de... »
- O de médiation culturelle avec des publics spécifiques (personnes à mobilité réduite, bénéficiaires du CPAS, ...)

Cette action prévoit également la poursuite ou l'intensification des partenariats avec des opérateurs culturels tels que l'Eté Mosan ou le Festival Musical de Namur, ce qui contribue également à faciliter l'accessibilité à la culture.

3 > THÉÂTRE-ACTION

Initié et porté par le CPAS, un atelier de théâtre-action a vu le jour en 2018 à Floreffe. Coordonné par la Compagnie Buissonnière avec le soutien du Centre culturel, il a permis à une dizaine de bénéficiaires de l'aide sociale et à des étudiants de la haute école Henallux, de travailler sur leur vision de l'action sociale telle qu'elle est vécue au quotidien.

Ces ateliers de création collective laissent la part belle à l'écoute, à la prise de parole et visent la mise en œuvre du besoin d'inventer sa part d'existence et de renouer avec l'imaginaire, tout en s'exprimant sur ce qui touche les comédiens.

Enfin, en collaborant à ce projet, par l'apport de compétences techniques et par la possibilité de pérenniser le projet, le CCF contribuera au dépoussiérage de l'expression théâtrale exprimé lors de l'analyse partagée.

Initiateur : CPAS de Floreffe

Partenaires identifiés:

Centre Culturel de Floreffe Compagnie buissonnière Haute école Henallux Plan de Cohésion Sociale

5.3.2 — " EN SAMBRE COMMUNE "

L'idée de cette opération culturelle est de comprendre et s'appuyer sur les avantages d'appartenir à deux bassins de vie, dont le lien reste la Sambre, pour améliorer le « vivre-ensemble » et d'en valoriser les atouts afin de renforcer l'identité floreffoise.

1 > « SAMBRESTIVALE »

Initié en 2015 par l'Office du Tourisme de Floreffe, « Sambrestivale » est un festival d'un jour, dont la vocation est de faire découvrir le patrimoine touristique et culturel de Floreffe au fil de la Sambre et de revitaliser l'image de la Sambre.

Partenaire depuis deux ans de cet événement annuel, le Centre culturel compte renforcer son implication dans le projet par la rencontre avec des artistes locaux, l'appropriation du patrimoine par les Floreffois et l'échange.

Ce partenariat permettra d'aller à la rencontre des habitants de Floreffe et leur faire découvrir les atouts culturels et ludiques de leur commune, à travers :

- O Un parcours d'artistes, qui peut se faire à pied, à vélo sur les bords de la Sambre ;
- O L'animation du patrimoine bâti et du patrimoine vert le long de la Sambre (balades contées,...)
- O L'organisation d'une scène où se produisent les musiciens locaux.
- Des démonstrations folkloriques
- O L'expression collective par une série d'animations à convenir

Nous veillerons à intégrer le tissu associatif des différents villages (comités de quartier, collectifs d'artistes,...), à favoriser les échanges entre anciens et nouveaux habitants de Floreffe et à sensibiliser chacun à la préservation et la gestion collective des espaces publics.

Pour que la culture soit au service du tourisme et que le tourisme puisse se mettre au service de la culture.

Initiateur : Office du Tourisme de Floreffe

Partenaires identifiés:

Centre Culturel de	Opérateur touristique	Commune de Floreffe
Floreffe	Abbaye de Floreffe	Esperanzah
Plan Communal de Développement de la Nature de Floreffe	Artistes plasticiens et musiciens Associations de quartier Paysans-Artisans	Opérateurs culturels et touristiques privés (Carpe Diem,)

2 > LES ZAPÉROLIENS

Les Zapéroliens, initiés en 2015 par le Centre culturel, le Plan de Cohésion Sociale et les coordinateurs du Plan Communal de Développement Rural, consistent en des rencontres entre les associations ayant leur siège ou leurs activités sur le territoire, telles que les associations de quartier, associations de jeunesse, sportives, culturelles ou du champ social.

Afin de ne pas limiter ces rencontres à l'objectif de créer une cohésion associative,

même s'il est important, le Centre culturel apportera aux Zapéroliens une dimension culturelle (animations musicales), en les organisant dans chacun des villages de Floreffe, dans des lieux patrimoniaux, tels que la glacerie, le presbytère, les grottes, le colombier, le charbonnage, le bord de Sambre,... et en favorisant la participation citoyenne : choix des thèmes, des lieux,... avec les associations.

Nous comptons également sur cette action pour permettre aux nouveaux Floreffois de rencontrer les associations et, nous l'espérons, de les impliquer dans la vie des villages.

Partenaires identifiés:

Plan de Cohésion Sociale
Office du Tourisme de Floreffe
Plan Communal de Développement Rural
Musiciens locaux
Associations
Commune de Floreffe

5.3.3 — TECHNOZONE

Cette opération culturelle vise l'autonomie des jeunes, et des adolescents en particulier par la transmission de compétences techniques, par l'intégration des nouvelles technologies dans les pratiques culturelles et le partage de leurs codes et expressions.

1 > « UN MILLION DE VUES »

Il s'agit de mettre en valeur l'aspect artistique des stages et ateliers pour ados organisés par le Centre culturel, par exemple, par la réalisation de micro-capsules créées par les ados euxmêmes avec les moyens numériques qu'ils utilisent au quotidien et selon leur propre vision.

Partenaires identifiés:

Organismes spécialisés dans le numérique comme le KIKK Province de Namur

2 > CRÉATIONS NUMÉRIQUES

L'action vise à rendre le jeune autonome et acteur de son utilisation des nouveaux médias par le biais des stages encadrés par des professionnels des nouvelles technologies en tous genres.

Partenaires identifiés:

Organismes spécialisés dans le numérique comme le KIKK Province de Namur

3 > MUSICALI

L'action consiste en l'organisation, à la « Maison de la musique », d'un cycle de formations à l'apprentissage et l'exploration de productions musicales telles que : DJ/Mix, Beat Box, Hip-Hop, Slam, Rap,... et l'associer aux graff, tags, diffusion d'images en lien avec la musique créée, dans l'objectif de rendre accessible l'art urbain lors de performances artistiques musicales.

Partenaires identifiés:

Organismes spécialisés dans le numérique comme le KIKK Province de Namur Commune de Floreffe Ecole de musique de Floreffe

5.3.3 — #CULTURE OU QUOI ?

L'idée de cette opération culturelle est de renforcer l'esprit critique des jeunes, de les rendre acteurs de la vie culturelle et leur garantir un espace où ils peuvent librement exercer leurs droits culturels.

1 > « FAUT QU'ON PARLE »

Le cycle des « bistros des parents » abordant des sujets touchant la parentalité, existe depuis plusieurs années à Floreffe. Par cette action, nous comptons inviter les jeunes à participer activement au projet en leur donnant la parole via l'outil numérique, que ce soit pour le choix des thèmes, pour délivrer des témoignages, pour partager leurs expériences, questionnements, ...

Partenaires identifiés:

Plan de cohésion sociale

Ligue des familles

Bibliothèque communale

Conseil Consultatif des Jeunes

Mouvements de jeunesse (scouts, patros)

Associations spécialisées dans l'aide à la jeunesse hors du territoire d'action

2 > PARTICIP'ACTION

Cette action vise à instaurer un contact permanent entre l'équipe du Centre culturel, le corps enseignant et les élèves pour le choix des thématiques à programmer en spectacles jeunes publics et ados. Des animations scolaires menées avec les cellules pédagogiques, permettront plus d'interactions et d'implication des jeunes dans les sujets qui les touchent, avant et dans le prolongement des spectacles.

Partenaires identifiés:

Ecoles de l'entité des deux réseaux Bibliothèque communale Organismes d'éducation permanente

Comédiens et troupes de théâtre

3 > L'IMPRO EST DANS LA CLASSE

Poursuivre et étendre les ateliers « Impro-Ados » du Centre culturel en proposant aux internes, aux externes et classes secondaires du séminaire de Floreffe, des rencontres inter-jeunes autour de l'improvisation théâtrale. Les matchs seront naturellement orientés vers les sujets qui les concernent et avec leurs langages.

Partenaires identifiés:

Fédération Belge d'Improvisation Amateur Ecole du Séminaire de Floreffe

4 > EXPO DES JEUNES ARTISTES LOCAUX

Promouvoir la création et l'expression artistique en y valorisant le travail de jeunes artistes Floreffois, tout en renforçant les échanges entre les jeunes et les artistes confirmés, sur le plan technique et/ou créatif.

Partenaires identifiés:

Collectifs des peintres locaux de Floreffe Ecole du Séminaire de Floreffe Mouvements de jeunesse (scouts, patros)

En reprenant les actions décrites ci-dessus réparties dans les différentes opérations culturelles, nous pourrions dessiner les contours du projet culturel du Centre Culturel de Floreffe pour la période 2020-2024.

Celui-ci s'articule autour de deux axes importants que sont les **jeunes**, en ce qu'ils représentent pour l'avenir de notre société, et le **patrimoine**, qui paraît parfois démodé mais qui, parallèlement, est source d'émancipation et de liant social (intergénérationnel, entre Floreffois et néo-Floreffois, avec les minorités).

Pour ce faire, le Centre Culturel de Floreffe compte valoriser et renforcer ses partenariats avec les acteurs du tissu associatif présent ou actif sur son territoire. Il peut aussi s'appuyer sur son riche patrimoine naturel, symbolique, matériel et immatériel pour lui permettre garantir à chaque citoyen le libre exercice de ses droits culturels.

5.4 | IMPACT VISÉ PAR LE PROJET D'ACTION CULTURELLE SUR L'EXERCICE DU DROIT À LA CULTURE

CO et équipe réunis, se sont posé la question suivante : « Est-ce que nos opérations culturelles couvrent bien l'ensemble des droits culturels, que ce soit auprès de notre public actuel et potentiel, des associations ou chez les jeunes ? Est-ce que chacune de nos actions contribue significativement à réduire les inégalités dans l'exercice des droits culturels ? »

A cette dernière question, la réponse semble être un « oui » unanimement partagé. Nous n'avons pas, volontairement, introduit l'intensité de couverture des droits culturels. Nous nous sommes limités à répondre par « oui » ou « non ». Quoique chaque action puisse faire l'objet d'un débat, cette méthodologie nous a semblé plus parlante et compréhensible pour le lecteur. Le fait que la case reste blanche ne signifie pas forcément

que le droit culturel n'est pas couvert par l'action mais qu'il ne l'est que partiellement ou faiblement.

Il ressort de cette réflexion que chaque droit culturel est couvert par au moins une action spécifique, que ce soit dans l'enjeu 1 ou l'enjeu 2, pour chaque public cible : adultes, jeunes, fragilisés et associations.

DROITS CULTURELS

	Liberté de création et d'expression	Accès à la culture et à l'information en matière culturelle	Participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles	Droit de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques culturelles	Conservation et promotion des patrimoines et des cultures	Liberté de choix et d'appartenances, décloisonnement des pratiques culturelles	Réduction des inégalités dans l'exercice des droits culturels	
ENJEU 1 : PATRIMOINE ET FOLKLORE								
« Hors du Plac'Ar	t »							
Maison de la musique				X				
Dans le rétro	X			X		X		
Théâtre action					X			
« En Sambre Commune »								
« Sambrestivale	»					X		
Les Zapéroliens		X						

DROITS CULT	URELS							
	Liberté de création et d'expression	Accès à la culture et à l'information en matière culturelle	Participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles	Droit de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques culturelles	Conservation et promotion des patrimoines et des cultures	Liberté de choix et d'appartenances, décloisonnement des pratiques culturelles	Réduction des inégalités dans l'exercice des droits culturels	
ENJEU 2 : LES JEUNES, SURTOUT LES ADOS	-							
« Technozone »								
Un million de vues		X				X		
Créations numériques					X			
Musicali						X		
« # Culture ou quoi ? »								
Faut qu'on parle	!				X			
Particip'Action								
L'impro est dans la classe		ď		₹	X			
Expo des jeunes								

5.5 ECHELONNEMENT DES OPÉRATIONS CULTURELLES ET MISE EN OEUVRE

Si nous voulons rencontrer les objectifs définis, la mise en œuvre du plan d'action culturelle ne peut s'envisager avec la même intensité chaque année, d'autant que l'équipe du CCF est réduite et les moyens financiers limités les premières années.

Grâce à son expérience et ses compétences, le CCF mettra davantage l'accent sur l'enjeu « jeunes » durant les deux premières années du Contrat-Programme. Le projet « Maison de la musique » et le projet « Dans le rétro », de l'enjeu « Patrimoine et folklore » aboutiront respectivement en 2021 et 2022.

Le phasage sera également conditionné par la mise en place d'un programme de formations et par le renforcement de l'équipe en 2020 et en 2024. Une réflexion sera menée en interne en ce qui concerne les compétences des profils à recruter, probablement techniques ou en arts plastiques.

ACTIONS	2020	2021	2022	2023	2024
La Maison de la Musique	Coordination des activités Ecole de musique et Harmonie + recherche de partenaires	Accueil de nouveaux arrivants + organisation d'un événement musical		Accueil de nouveaux arrivants + organisation d'un événement musical	
Dans le Rétro			Organisation d'une expo dans l'abbaye		Organisation d'une expo dans l'abbaye
Théâtre – Action	Poursuite de l'atelier existant	Poursuite de l'atelier existant	Poursuite de l'atelier avec implication de jeunes	Poursuite de l'atelier	Poursuite de l'atelier
Sambrestivale	Organisation de la scène ouverte (recherche de musiciens locaux) et participation des associations	Ajout d'un parcours d'artiste dans les différents villages	Ajout de la découverte du patrimoine associée à l'exposition	Ajout d'un parcours vélo à la découverte des richesses naturelles dans les différents villages	Ajout de la découverte du patrimoine associée à l'exposition
Les Zapéroliens	1 rencontre annuelle > organisation test	1 rencontre annuelle	2 rencontres annuelles	2 rencontres annuelles	3 rencontres annuelles
Un million de vues	Organisation sur un stage estival > phase de test (p.ex Août)	Organisation sur une période supplémentaire (p.ex Pâques)	Organisation sur une période supplémentaire (p.ex Carnaval)	Organisation sur une période supplémentaire (p.ex Juillet)	Généralisation de l'action sur toute la période des stages
Créations numériques	Organisation d'un stage créatif > phase de test surtout pour l'âge des participants	Organisation d'au moins un stage créatif tourné vers le numérique	Organisation d'au moins un stage créatif tourné vers le numérique	Organisation d'au moins un stage créatif tourné vers le numérique	Organisation d'au moins un stage créatif tourné vers le numérique

ACTIONS	2020	2021	2022	2023	2024
Musicali	Recherche de partenaires et phase de test sur 1 atelier.	Organisation d'un atelier annuel (p.ex. Slam) + une performance artistique	Organisation d'un atelier annuel (p.ex. DJ) + une performance artistique	Organisation d'un atelier annuel (p.ex. Beat Box) + une performance artistique	Organisation d'un atelier annuel (p.ex. Rap) + une performance artistique
Faut qu'on parle	Contact avec les enseignants et directions + organisation de 1 bistro impliquant les jeunes	Organisation de 2 bistros impliquant les jeunes	Organisation de 2 bistros impliquant les jeunes	Organisation de 2 bistros impliquant les jeunes	Organisation de 2 bistros impliquant les jeunes
Particip'Action	Contact avec les enseignants et directions	Contact permanent avec implication des jeunes	Contact permanent avec implication des jeunes	Contact permanent avec implication des jeunes	Contact permanent avec implication des jeunes
L'impro est dans la Classe	Pérennisation et renforcement de l'atelier Impro- Ado + contact scolaires	Lancement d'un atelier (ou apport à l'atelier existant) des internes	Pérennisation de l'atelier et contact avec les directions pour les externes	Pérennisation de l'atelier et organisation de matchs	Pérennisation de l'atelier et organisation de matchs
Expo des jeunes artistes locaux	Recherche de jeunes talents	Recherche de jeunes talents	Recherche de jeunes talents	Recherche de jeunes talents	Recherche de jeunes talents
	+ inscription d'un jeune en tant qu'invité	+ inscription d'un jeune en tant qu'invité	+ inscription d'un jeune en tant qu'invité	+ inscription d'un jeune en tant qu'invité	+ inscription d'un jeune en tant qu'invité
		+ organisation d'ateliers avec des artistes confirmés	+ organisation d'ateliers avec des artistes confirmés	+ organisation d'ateliers avec des artistes confirmés	+ organisation d'ateliers avec des artistes confirmés

5.6 Thématique transversale : L'inclusion

La réflexion menée par l'équipe et par le CO, à la suite de la réalisation de l'analyse partagée, a mis en lumière l'importance que revêt l'inclusion dans les missions du Centre Culturel en regard des droits culturels repris dans le décret.

La culture, l'expression et la créativité sont autant de vecteurs forts de cohésion sociale et d'inclusion. Le succès du projet de Théâtre Action qui présentait une Comédie Populaire d'Art Solidaire en est un des témoins privilégiés sur le territoire de Floreffe.

L'inclusion, la lutte contre les discriminations, la promotion de la diversité culturelle auraient aisément pu être repris comme enjeu, sur lequel fonder notre action culturelle par le développement de projets spécifiques.

Nous avons préféré mettre ce thème en filigrane et au service de chacune de nos opérations culturelles. L'équipe du CCF déploiera son action en favorisant la mixité des publics, en facilitant l'accès et créant davantage de liens avec les publics issus de communautés minoritaires.

Dans ce sens, elle sera également attentive à décliner certaines actions (travail sur l'accessibilité) et encouragera les partenariats avec les associations du champ social. Cela permettra de mutualiser les moyens humains et les expertises afin de croiser l'action du mouvement associatif et le travail artistique.

Enfin, ce choix s'explique par la volonté commune de l'équipe et du CO, de ne pas stigmatiser certains publics ou de ghettoïser certaines minorités et parce que ce sentiment (de crainte du rejet) a aussi été exprimé lors des rencontres avec le public fragilisé.

5.7 AUTOÉVALUATION CONTINUE

5.7.1 → SUR QUOI PORTERA L'AUTOÉVALUATION?

L'autoévaluation est une des étapes cruciales dans la réussite du plan d'action culturelle du CCF. Le process portera sur le travail au quotidien (résultats de nos activités) et sur son impact à court, moyen et long terme. En effet, chaque enjeu a été réfléchi et défini en termes d'impact et d'améliorations significatives et durables. Est-ce que nous contribuons positivement à la transformation

sociétale que nous visons sur le long terme, à Floreffe ?

Evaluer de manière continue notre action est un levier important qui objective la plus-value de nos actions. Par cette démarche, nous viserons à évaluer nos objectifs et non la satisfaction du public.

5.7.2 → QUI VA ÉVALUER ?

Ce travail d'autoévaluation continue sera surtout confié à l'équipe opérationnelle, appuyée par les **partenaires**, et par le **Conseil d'Orientation**. Les apports du public, des associations et des membres du Conseil d'Administration seront bien entendu pris en compte, comme nous le faisons déjà au quotidien.

5.7.3 — OUAND ÉVALUER ?

Pour les **activités** du CCF, l'autoévaluation sera régulière et se déroulera avant (préparation), pendant (récolte) et après (analyse) chacune d'elles.

Les **opérations** culturelles et l'**impact** de notre action seront idéalement évalués de manière globale une fois par année et de manière plus fine en fin de période de contrat-programme.

5.7.4 — QUELLE MÉTHODE ALLONS-NOUS UTILISER?

Pour évaluer nos activités

Dans un premier temps, en début de chaque année, l'équipe et le CO proposeront quatre ou cinq activités à évaluer. Ce choix sera dicté par une réflexion sur les publics (scolaires, jeunes, ...), sur l'amélioration que nous souhaitons et sur le calendrier des activités phasés en fonction, entre autres, pour des raisons humaines ou techniques.

Avant chacune d'elles, nous définirons et formulerons des **objectifs quantitatifs** (il en faut), qualitatifs (surtout), **ambitieux** (c'est motivant), **raisonnables** et **réalistes**. Concrètement, il s'agira de répondre aux questions « Que vise-t-on à faire passer par cette action ? » « Quels sont nos **espérances** en termes d'impact ? »

Ensuite, nous déterminerons des **critères** nous permettant d'évaluer dans quelle mesure nous avons atteint nos objectifs (totalement, partiellement, pas du tout).

Comment pourrons-nous l'observer concrètement ? En définissant à priori une série **d'indicateurs**. Que nous disent les

publics ? Quels publics avons-nous touchés ? Combien de personnes avons-nous touché ? Est-ce que les attitudes ont changé ? ...

En cours de réalisation de l'activité, les membres de l'équipe veilleront à **observer** et **recueillir** les informations et observations pertinentes et nécessaires.

Enfin, les résultats obtenus après la réalisation des activités seront abordés en équipe. Il s'agira :

- O D'analyser les résultats et infos récoltées en regard des objectifs poursuivis. Est-ce que nos objectifs n'étaient pas trop ambitieux ? Pour quel investissement humain ? Avec quels partenaires, ... Quels sont les écarts entre les résultats observés et espérés ?
- O De confronter cette analyse aux enjeux avec le CO
- O De **réajuster** si cela s'avère nécessaire ou profitable

Une attention particulière sera portée au **processus** et aux méthodes permettant à l'équipe d'atteindre ses objectifs.

Pour évaluer l'impact des opérations culturelles et le lien avec les enjeux

Evaluer l'impact de notre action en regard des **enjeux** définis est un exercice complexe, à la fois parce qu'il est intangible, davantage qualitatif que quantitatif, difficilement mesurable ou quantifiable, mais aussi parce que tout changement est un processus qui s'installe sur le long terme. L'évaluation sera davantage basée sur une série d'éléments intangibles, sur des faisceaux d'indices, d'impressions, ...

Est-ce que nos opérations culturelles permettent l'exercice des **droits culturels** tels que définis dans le décret ? Quelles **fonctions culturelles** sont remplies ? Dans quelle mesure ? Pour quels publics ?

L'ensemble des recueils, analyses et réflexions permettra d'alimenter l'analyse partagée de notre territoire, terminant ainsi la boucle procédurale continue.

Deux exemples d'autoévaluation d'activités

En équipe nous nous sommes penchés sur deux activités que nous souhaitons renforcer dans la prochaine période de programmation, et que nous pourrions évaluer : les actions « Hors du Plac'Art – Les Expos dans l'abbaye » et « Faut qu'on parle – L'implication des jeunes dans le bistro des parents »

HORS DU PLAC'ART - LES EXPOS DANS L'ABBAYE

OBJECTIFS - Que vise-t-on?

Mettre en valeur un lieu patrimonial en l'investissant d'un événement culturel Que les Floreffois se (ré)approprient positivement leur patrimoine Qu'il y ait de la transmission de cet héritage vers les nouveaux Floreffois Rendre accessible des productions artistiques de qualité

CRITÈRES - Nous serons contents si...

Le public ouvre les yeux en même temps sur l'abbaye Si la proportion des visiteurs floreffois, y compris des nouveaux, est importante Des publics à priori éloignés de la culture y viennent (fragilisés, PMR, isolés, scolaires,...)

INDICATEURS - Comment l'observer concrètement ?

Par les infos tirées de la billetterie (combinés, âge, code postaux, prix floreffois, groupes,...)

Par le nombre de visites guidées et pour quels publics ?

Par les remarques dans le livre d'Or

Par les retours des néo-Floreffois (bons de réduction pendant la journée d'accueil par exemple)

Par les retours des animateurs culturels spécialisés (publics fragilisés, PMR,...)

Par les retours des bénévoles sur l'intérêt pour l'abbaye

FAUT QU'ON PARLE – L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LE BISTRO DES PARENTS

OBJECTIFS - Que vise-t-on?

Rendre les jeunes acteurs, citoyens actifs Sensibiliser les jeunes à des questions de société Favoriser le dialogue intergénérationnel

CRITÈRES - Nous serons contents si...

Les jeunes participent (physiquement ou virtuellement) au bistro
Les jeunes s'impliquent et prennent des initiatives : expression, choix des thèmes,...
Les jeunes développent un esprit critique
Les parents comprennent mieux leurs ados et réciproquement (idées et codes)

INDICATEURS - Comment l'observer concrètement ?

Si le nombre de jeunes participants augmente

Si on reçoit des propositions de thématiques

Si les jeunes et leur parents montrent des signes d'implication

(discussions, attentions,...)

Si des échanges informels se poursuivent en fin de bistro

Si les parents et ados apprennent les uns des autres

Si les parents prennent au sérieux leurs ados

Si les jeunes questionnent, argumentent et transmettent leurs opinions



6. RESSOURCES ET MOYENS

6.1 COMPTES ET BILAN 2014, 2015, 2016 ET 2017

>> Annexe 8 Schémas complets

Comptes de résultats

PRODUITS	2014	2015	2016	2017
70 : Chiffre d'affaires				
700 : Recettes spectacles : scolaires, tout public, stages,	28.295,64	29.217,81	48.195,31	46.845.72
704 : Recettes bar, cafétaria, restauration	2.164,53	2.263,39	2.804,00	2.365,96
70	30.460,17	31.481,20	50.999,31	49.211,37
73 : Cotisations, dons, legs, subsides				
730 : Cotisations membres	180	300	300	220
736 : Subsides fondation Roi Baudouin			4.000,00	
737 : Subsides exploitation Commune	45.700,00	45.700,00	56.500,00	56.500,00
737 : Subside spécial - Commune		3.500,00		
Subsides Province contrat programme	2.500,00			
Subsides exploitation Province	9.915,00	10000	9.915,00	10.000,00
Subsides exploitation Com. Fran.	53.104,54	52.650,83	52.825,61	53.391,90
Point APE Décret emploi Non-Marchand	10.975,35 35.340,37	14.490,59 35.383,67	15.108,29 36.204,19	15.325,53 36.961,78
Decret emploi Non-ivial chand	33.340,37	33.363,07	30.204,19	30.901,76
73	157.715,26	162.025,09	174.853,09	172.399,21
74 : Autres produits d'exploitation				
Réduction ONSS	8.032,35	10.294,03	11.175,13	17.520,24
Autres	250,04	253,22	283,74	326,29
74	8.282,39	10.547,25	11.458,87	17.846,53
70/74	196.457,82	204.053,54	237.311,27	239.457,11

CHARGES	2014	2015	2016	2017
60 : Approvisionnements et marchandises	2.226,19	1.990,68	2.275,92	2.772,03
61: Services et biens divers 610: Locations, entretien, maintenance 611: Frais des missions (transports) 612: Frais d'administration et de gestion 613: Frais de promotion et de publication 614: Documentations et formations 615/616: Frais liés à l'organisation d'activités 617: Personnel intérimaire et mise à disposition 619: Rétribution de tiers et indemnités	50,9 1.546,67 6.469,33 5.758,30 3.192,85 15.760,38 5.445,23 24.529,46	233,78 2.420,03 7.366,54 6.427,29 1.813,45 11.238,04 10.134,03 10.733,41	2.560,79 3.518,86 7.950,42 7.704,54 1.426,50 14.847,84 6.653,88 11.086,99	4.902,64 10.273,30 10.220,81 9.567,27 2.097,00 19.774,15 12.382,76 11.749,27
61	62.753,12	50.366,57	55.749,82	80.967.2
62 : Rémunérations, charges sociales et				
de personnel Rémunération brute Cotisations patronales Autres frais de personnel	100.023,52 26.472,40 -9.865,10	100.415,97 29.298,97 3.084,26	112.839,68 33.579,86 3.279,76	- 135.573,88 38.478,36 1.552,34
62	116.630,82	132.799,20	149.699,30	175.604,58
63 : Amortissements et provisions	736,41	736,41	1.598,21	1.794,77
64 : Autres charges d'exploitation	2.806,64	339,09	467,35	520,55
60/64	185.153,18	203.396,45	210.183,99	261.659,13

SOLDE D'EXPLOITATION	11.304,64	657,09	27.127,28	-22.202,02
75 : Produits financiers	399,72	254,93	218,38	106,26
65 : Charges financières	203,5	263,81	109,31	400,4
76 : Produits exceptionnels 66 : Charges exceptionnelles	9965,68		7906,5	1047,1 533,7

Bénéfice (Perte) de l'exercice	21.466,54	648,21	19.329,85	-21.982,76

Bilans

Bilans

PASSIF	2014	2015	2016	2017
CAPITAUX PROPRES				
I.Capital souscrit	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
IV. Réserves	52.000,00	52.000,00	52.000,00	52.000,00
Bénéfice reporté	35.690,28	36.277,71	55.563,64	55.563,64
*** Solde entre 6 et 7				-22.013,95
TOTAL	97.690,28	98.277,71	117.563,64	95.549,69
PROVISIONS pour risques et charges	2.500,00	2.500,00	2.500,00	2.500,00
DETTES				
IX. Dettes à un an au plus				
Fournisseurs	7.325,65	18.822,86	7.949,21	29.906,11
Impôts	738,11	2.768,04	4.659,11	4.608,52
Rémunérations et charges sociales	5.548,19	16.062,26	20.754,20	18.769,68
Dettes diverses		1.245,32	1.245,32	2.462,73
X Charges à imputer	39,23	6.049,57		
TOTAL	13.651,18	44.948,05	34.607,84	55.747.04
Différence d'arrondi			-76,63	
MONTANT TOTAL DU PASSIF	113.841,46	-397,71	54.594,85	153.796,73

ACTIFS	2014	2015	2016	2017
IMMOBILISATIONS				
Equipement admin et impression	2.511,57			
Amortissements	-2.511,57			
Matériel d'animation pédagogique	5.175,01	5.175,01	8.745,00	10.054,00
Amortissements	-4.861,43	-5.018,22	-6.365,01	-7.816,81
Mobiliers et matériel de bureau	7.975,12			8.774,12
Amortissements	-7.067,45			-8.241,46
Cautionnement versé en numéraire	560	560	560	560
TOTAL	1.781,25	716,79	2.939,99	3.329,85
ACTIFS CIRCULANTS				
VI. Créances				
Clients	1.008,50	1.845,50	4.684,06	2.157,06
Autres créances diverses	3.073,56	173,22		
VIII. Placements de trésorerie	90.118,16	93.187,87	136.106,15	100.018,70
IX. Valeurs disponibles	7.518,34	21.416,74	9.364,66	40.781,19
X. Comptes de régularisation				
Charges à reporter	836,55	964,89	1.500,00	50
Produits acquis	9.505,10	27.092,71		7.459,93
TOTAL	112.060,21	144.680,92	151.654,86	150.466,88
MONTANT TOTAL DE L'ACTIF	113.841,46	45.397,71	54.594,85	153.796,73

6.2 Contributions directes et indirectes de la Commune et de la Province.

Commune de Floreffe

Depuis 2015, la contribution directe de la Commune de Floreffe est de 56.500 €, hors valorisation, respectant ainsi l'équivalence d'intervention entre d'une part, les subsides de fonctionnement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et, d'autre part, ceux de la Province et de la Commune.

Ce soutien communal permet au Centre Culturel de traverser la période de transition avec moins de difficultés ; le CCF a, en effet, pu renforcer l'équipe d'un mi-temps depuis 2015.

Malgré cela, les résultats financiers du Centre Culturel connaissent des hauts et des bas, avec un poids des coûts salariaux toujours plus important. L'augmentation du subside attendu dans le cadre de cette nouvelle reconnaissance devrait permettre au Centre culturel de pérenniser et consolider ses effectifs afin de pouvoir remplir pleinement ses missions.

Le soutien de la Commune ne se limite pas au subside de fonctionnement, ses interventions sont nombreuses. Un soutien logistique est important dans l'organisation de nos activités : interventions du service des travaux, mise à disposition de salles, de classes, soutien du service communication, soutien administratif et conseils juridiques.

Suivant le plan financier 2020-2024 tel que repris dans la partie 6.4 du présent dossier et dans la perspective du respect des parités d'intervention prévus par le nouveau décret (article 67), la valorisation communale doit se monter à minimum 1.695.61€ en 2020 et 2021, à 15.000€ en 2022 et à 20.000€ en 2023 et 2024.

Année de référence

Contrat - Programme 2020 - 2024

PRODUITS	2016	2020	2021	2022	2023	2024
Subsides exploitation Commune	56500	60.000,00	60.000,00	60.000,00	60.600,00	70.000,00
Aide service		1.695,61	1.695,37	15.000,00	20.000,00	20.000,00
Subsides exploitation Province	9915	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
TOTAL subsides Commune et Province	66.415,00	71.695,61	71.695,37	85.000,00	90.600,00	100.000,00

Subsides exploitation FWB	52825,61	71.695,61	71.695,37	81.130,24	90.565,12	100.000,00

En termes de justification de valorisation, les interventions de la Commune porteront essentiellement sur la mise à disposition des locaux du Centre culturel à Franière, de la salle communale, où sont organisés nos spectacles et ateliers, de la Maison de la Musique ainsi que sur les prestations du personnel communal au bénéfice du CCF.

L'estimation des valorisations effectuée par la commune et reprise ci-dessous montre que son intervention dépasse les montants minimums nécessaires pour répondre favorablement à ses engagements et obligations.

		2017	2020	2021	2022	2023	2024
Mise à disposition infrastructure	Simulation loyer = 250 € /mois	3.000,00€	3.183,62 €	3.247,30 €	3.312,24 €	3.378,49 €	3.446,06 €
Mise à dispositionpresbytère	Simulation loyer = 150 € /mois		1.800,00€	1.836,00€	1.872,72€	1.910,17€	1.948,38 €
remboursement emprunt K + I	¼ de la charge totale	1.891,31 €	1.891,31 €	1.891,31 €	1.891,31€	1.891,31 €	1.891,31 €
Occupation salle des fêtes	101 (jours + demi-jours)	8.060,00€	8.060,00€	8.060,00€	8.060,00€	8.060,00€	8.060,00€
mise à disposition locaux scolaires	24 jours						
Mise à disposition chapiteaux	chapiteaux	525,00€	525,00€	525,00€	525,00€	525,00€	525,00€
Mise à disposition personnel	159h45 h X 23 €	3.674,25 €	3.674,25 €	3.674,25 €	3.674,25 €	3.674,25 €	3.674,25 €
Heures FESTIVITES	24h30						
Heures LOGISTIQUES	11h45						
Heures INTERVENTIONS	123h30						
Photocopieur + imprimante	simulation 50% des factures	819,05€	819,05€	819,05€	819,05€	819,05€	819,05€
Chauffage (mazout, gaz)	Simulation = ¼ de la facture	755,68 €	755,68 €	755,68 €	755,68 €	755,68 €	755,68 €
Electricité	Simulation = ¼ de la facture	736,56€	736,56€	736,56 €	736,56 €	736,56 €	736,56 €
Assurance incendie	Simulation = ¼ de la facture	127,00€	127,00€	127,00€	127,00€	127,00€	127,00€
Nettoyage	Simulation = 3h30/semaine	3.751,49€	3.981,11€	4.060,73 €	4.141,95€	4.224,79€	4.309,28 €
Entretien/ aménagements bâtiment	Simulation = ¼ de la facture	97,49€	97,49€	97,49€	97,49€	97,49€	97,49€
Maintenance + intervention alarme	Simulation = ¼ de la facture	109,24€	109,24€	109,24 €	109,24€	109,24 €	109,24 €
Entretien/contrôle installation electrique	Simulation = ¼ de la facture	74,14 €	74,14 €	74,14 €	74,14 €	74,14 €	74,14 €
		23.621,21€	25.834,45 €	26.013,75€	26.196,63 €	26.383,17€	26.573,44 €

Province de Namur

L'intervention provinciale s'élève à 10.000 €, ce qui porte le montant des subsides directs des pouvoirs locaux à 66.500 €. La province intervient également directement dans la prise en charge des cachets artistiques dans le cadre des Tournées Art et Vie, en complément de l'intervention de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'aide logistique octroyée par la Province est également indispensable, que ce soit à travers la mesure des Assistances Techniques (90 heures allouées annuellement − valeur 1.900€), dans les collaborations avec le TAPS (Théâtre Amateur), avec la Maison de la Culture (coproduction de spectacles).

6.3 Autres subsides

A côté de ces subsides, le CCF perçoit des subventions à l'emploi liées aux accords du non-marchand, des aides à l'emploi sous forme de points APE et des subsides ponctuels dans le cadre d'appel à projets (Fondation Roi Baudouin, Culture pour Tous,...). Notons également deux subventions spéciales accordées en 2018 par la Province : un subside infrastructure de 150.000€ et un subside de 15.000€ dans le cadre de la numérisation des salles de cinéma en province de Namur.

6.4 Plan financier 2020 - 2024

Hypothèses

Le présent plan financier a pris les hypothèses de travail suivantes :

- O Le chiffre d'affaires connait une augmentation en 2022 et 2024, expliquée par les rentrées liées à l'organisation d'expositions dans le cadre du projet « Hors du Plac'Art ». L'estimation, réaliste, est basée sur nos expériences de 2016 et 2017.
- O Le montant d'intervention de la Fédération Wallonie Bruxelles de référence, sur lequel le plan financier a été élaboré, est celui de l'exercice 2016, à savoir 52.825,61 €.
- O Nous avons appliqué une progressivité de cette intervention sur 5 ans, comme le suggère la circulaire de juillet 2017 de Madame la Ministre de la Culture. Néanmoins, ce plan financier est susceptible d'être revu en cas de nouvelle décision ministérielle favorable avec une intervention financière à taux plein par exemple.
- O Le budget 2020-2024 fait apparaître une valorisation communale croissante. Cette valorisation y figure, à titre d'information, afin de répondre aux prescrits de l'article 66 du décret et correspondent à un engagement communal de les respecter.
- O Les frais de gestion de la maison de la musique (assurances, maintenance,...) ont été intégrés dans le poste Service et Biens Divers et seront pris en charge par la Commune sur présentation de pièces justificatives suivant les termes d'une convention la liant au Centre culturel. Ils apparaissent sous le titre « Subside complémentaire communal presbytère ».
- O Les coûts salariaux font l'objet d'une indexation annuelle de 2% et tiennent compte du renforcement de l'équipe en 2020 (un mi-temps) et en 2024 (un mi-temps). Le profil des personnes à recruter doit encore être affiné.
- O Une augmentation des amortissements expliquée par des investissements en matériels et équipements, investissements nécessaires mais reportés, faute de moyens financiers suffisants pour le moment : gradins amovibles, informatique, régie son, régie lumière, ...

Plan financier 2020-2024

Année de référence

Contrat - Programme

PRODUITS	2016	2020	2021	2022	2023	2024
Chiffre d'affaires	48.195	34.200	37.200	47.900	37.200	47.900
TOTAL Subsides, valorisation communale						
déduite	170.883	206.847	207.351	217.297	227.848	247.207
Cotisations membres	330	220	220	220	220	220
Subsides exploitation Commune	56.500	60.000	60.000	60.000	60.600	70.000
Valorisation communale		1.696	1.695	15.000	20.000	20.000
Subside complémentaire communal - presbytère		12.000	12.240	12.485	12.734	12.989
Subsides exploitation Province	9.915	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000
Subsides exploitation Fédération Wallonie Bruxelles	52.826	71.696	71.695	81.130	90.565	100.000
Point APE	15.108	15.413	15.490	15.567	15.645	15.723
Décret emploi Non-Marchand	36.204	37.518	37.706	37.894	38.084	38.274
Autres produits d'exploitation	11.459	18.942	19.321	19.707	20.101	20.503
Réduction ONSS	11.175	18.593	18.964	19.344	19.731	20.125
Autres produits d'exploitation	284	349	356	363	371	378
TOTAL PRODUITS	230.537	259.988	263.872	284.904	285.150	315.610

CHARGES	2.016	2.020	2.021	2.022	2.023	2.024
Approvisionnements et marchandises	2.276	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000
Services et biens divers	55.750	72.000	73.340	80.197	80.071	87.962
Rémunérations & charges sociales	149.699	180.894	184.512	188.202	191.966	214.915
Amortissements et provisions	1.598	3.000	3.000	4.000	4.000	4.000
Autres charges d'exploitation	467	500	500	500	500	500
TOTAL CHARGES	210.258	261.394	266.352	277.899	281.537	312.377

SOLDE	-1.405	-2.480	7.005	3.613	3.233

7. REMERCIEMENTS

L'équipe du Centre culturel de Floreffe remercie très chaleureusement les membres du Conseil d'Orientation pour leur précieuse implication, leur bienveillance et leur disponibilité tout au long du processus, de l'analyse partagée à la rédaction de ce dossier. Sans vous, ce travail n'aurait pas été possible.

Un grand merci est aussi adressé aux membres du Conseil d'Administration, et en particulier à son président, Jules D'Alvise, et aux membres de l'Assemblée Générale pour leur soutien et la confiance accordée à l'équipe d'animation et son directeur.

Merci à la Commune de Floreffe, et en particulier à Monsieur André Bodson et Madame Delphine Monnoyer, pour leur soutien quotidien à nos activités.

Merci à la Province de Namur, au CESEP, et en particulier à Madame Myriam van der Brempt, pour son apport méthodologique.

Merci à Madame Brigitte De Ridder, inspectrice de la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour ses conseils avisés.

Merci aux relecteurs de ce dossier, Mesdames Janique Baquet, Nathalie Côte, Messieurs Mathieu Bertrand, André Bodson, Jules D'Alvise et Manu Simon.

Enfin, un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail : citoyens de Floreffe, artistes, associations, employés communaux, collègues d'autres Centres culturels, familles, partenaires, bénévoles, assistants sociaux, enseignants, ...

Didier Delannoy, Animateur-directeur Centre Culturel de Floreffe

ANNEXES

Annexe 1: Statuts

Statuts coordonnés BCE Administrateurs

PV Conseil communal choisissant les nouveaux administrateurs

Annexe 2: Plans des locaux

Plan du Centre Culturel de Franière

Plan de la salle communale Plan de l'église abbatiale

Plan de la Maison de la Musique

Annexe 3 : Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 13 décembre 2016 validant la liste des membres du Conseil d'Orientation proposée par l'équipe du CC

Annexe 4: Contrats de mise à disposition du personnel

Annexe 5 : PV du conseil d'administration du Centre culturel de Floreffe prenant acte de l'auto-évaluation, du rapport de l'analyse partagée, des enjeux et opérations culturelles.

Annexe 6: Extrait du PV du conseil communal prenant acte de l'auto-évaluation, du rapport de l'analyse partagée, des enjeux et opérations culturelles.

Annexe 7: Conventions d'occupation

Presbytère

CCF

Comité abbatial

Annexe 8: Comptes et bilans 2015 à 2017

Annexe 9 : PV décisionnels des réunions du CO

Annexe 10 : Traces de quelques interrogations ayant mené à la réalisation de l'analyse partagée

Annexe 11 : Associations reconnues par le Collège de Floreffe

Annexe 12: Bibliographie et sources

Centre Culturel de Floreffe

Chemin privé, 1 - 5150 Franière info@centreculturelfloreffe.be www.centreculturelfloreffe.be 081/45.13.46

